



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AGENCE
DE L'EAU
RHIN-MEUSE

Agence de l'eau
Rhin-Meuse

RAPPORT d'activité 2023



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Josiane CHEVALIER

Collectivités territoriales :

Patrick BARBIER, Maryvonne BUCHERT,
Béatrice BULOUE, Régis DEPAIX,
Daniel DIETMANN, François HENRION,
Bernard INGWILLER, Chantal JEANPERT,
Delphine MICHEL, Jean-Philippe VAUTRIN,
François WERNER

Usagers non économiques :

Véronique CORSYN, Michel BALAY,
Valérie GENESSEAU, Bernard MICHEL,
Daniel REININGER

Usagers économiques :

Frédérique ARNOLD, Gilbert BAUER,
Jean-Paul BECKER, Nathalie LEROY,
Laurent ROUYER

Personne qualifiée :

Philippe HENRY

État et ses établissements publics :

Directeur.rice régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Grand Est,
délégué de bassin ou son représentant

- Secrétaire général pour les affaires régionales
de Grand Est ou son représentant

- Directeur.rice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt Grand Est ou
son représentant

- Directeur.rice régional.e des finances publiques
de Grand Est et du département du Bas-Rhin ou
son représentant

- Directeur.rice de l'Agence régionale de Santé
Grand Est ou son représentant

- Directeur.rice régional.e de Voies navigables de
France ou son représentant

- Directeur.rice territorial.e Grand Est de l'Office
français de la biodiversité ou son représentant

- Directeur général délégué de l'Agence de
l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ou son représentant

- Directeur départemental des territoires de
la Moselle ou son représentant

- Directeur départemental des territoires des
Vosges ou son représentant

- Directeur général du centre d'études et
d'expertise sur les risques, l'environnement,
la mobilité et l'aménagement ou son représentant

Représentant du personnel

de l'agence de l'eau :
François BIGORRE

Les procès verbaux et les délibérations
du Conseil d'administration sont
accessibles au public sur
www.eau-rhin-meuse.fr

RAPPORT d'activité 2023

Agence de l'eau
Rhin-Meuse

ÉDITO	p.5
2023, EN CHIFFRES	p.6
LES TEMPS FORTS	p.8
LES INSTANCES DE BASSIN	p.10
LES AIDES	p.14
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	p.16
QUALITÉ ET RICHESSE DES MILIEUX AQUATIQUES	p.18
RÉDUCTION DES POLLUTIONS DOMESTIQUES	p.20
SOUTIEN AUX TERRITOIRES LES PLUS FRAGILES	p.22
RÉDUCTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES	p.24
RÉDUCTION DES POLLUTIONS AGRICOLES	p.26
GESTION QUANTITATIVE	p.28
DÉFIS TERRITORIAUX	p.30
LES REDEVANCES	p.32
Une justice fiscale étroitement contrôlée	
LA GOUVERNANCE LOCALE	p.36
Concertation locale autour des enjeux de sobriété	
LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE	p.38
Surveillance des micropolluants, une collaboration au-delà des frontières	
LA COOPÉRATION INTERNATIONALE	p.40
Une solidarité pour un accès à l'eau pour tous	
LA SENSIBILISATION	p.43
Informier, sensibiliser les publics	
LA CONNAISSANCE	p.46
Déploiement de la stratégie de la connaissance	
LES MOYENS HUMAINS ET MISSIONS TRANSVERSES	p.49
LE BILAN FINANCIER	p.53



Josiane Chevalier,
Préfète de Région,
Présidente du Conseil
d'administration
de l'agence de l'eau
Rhin-Meuse

L'année 2023 a été une année historique avec le lancement le 30 mars du plan Eau par le Président de la République. La programmation budgétaire a été revue dans la foulée pour pouvoir augmenter le volume des aides déployées et lancer dès l'été les premières mesures de ce plan, en particulier une dynamique d'investissement autour de la sobriété et de la sécurisation de l'accès à l'eau. Objectifs atteints, les projets ont été nombreux et de qualité.

L'agence de l'eau s'est également investie dans le déploiement du Fonds Vert, nouveau dispositif du gouvernement pour le financement de la transition écologique, entièrement à la main des préfets. Cette "petite révolution" a permis de compléter l'offre de financement de l'agence de l'eau en matière de biodiversité et de renaturation des villes et des villages.

Les témoignages et les indicateurs de résultats figurant dans ce rapport d'activités illustrent le succès de toutes ces inflexions du 11^{ème} programme d'intervention et la pertinence d'une forte coordination des leviers financiers de l'État. Je vous en souhaite une bonne lecture.



Marc Hoeltzel,
Directeur général
de l'agence de l'eau
Rhin-Meuse

2023 aura été une année énergique, innovante et interactive et ce à plusieurs titres.

Tout d'abord pour être au rendez-vous des sollicitations de nos partenaires, stimulées par des modalités d'aides attractives en lien avec le plan Eau. Ensuite pour assurer une présence accrue auprès des porteurs de projets, expliquer, accompagner, répondre aux inquiétudes posées par la sécheresse de 2022 et garantir des débats équilibrés associant toutes les sensibilités, car l'eau doit rassembler et surtout ne pas diviser !

Une mission menée au quotidien, mais toujours avec cette petite touche d'innovation pour expérimenter et permettre aux territoires de s'inscrire dans l'anticipation. À ce titre, 2023 n'aura pas dérogé à la règle avec le premier plan "Herbe" - un projet de territoire dédié au soutien de l'élevage, l'appel à projets "Eau et Énergie", les balades à énigmes pour offrir des parcours d'apprentissage ludiques autour de l'eau et de la biodiversité, l'engouement autour du programme "Bulle Nature" de renaturation des cours d'école associant les élèves, les premiers contrats de solidarité territoriale ou encore des investigations en termes de nouveaux polluants dont les médias se sont souvent faits l'écho.

2023, énergique également, car cela aura été une année jalonnée de multiples changements dans les aides (plan Eau, Fonds vert) sans compter le début des travaux d'élaboration du 12^{ème} programme.

Ces initiatives et ces postures nouvelles sont le fruit de l'action de l'ensemble des personnels de l'agence de l'eau. Dans cette période charnière d'adaptation au changement, ils ont contribué par leurs expertises, leurs multiples compétences et leur engagement à tous les niveaux, à faire de l'agence de l'eau un partenaire porteur de solutions et à l'écoute des territoires. Merci à eux !

181,2 M€



**D'AIDES ONT ÉTÉ ACCORDÉES,
UN NIVEAU RECORD.**

4 M€ AU TITRE DU FONDS VERT, ET 38,8 M€
EN DÉCLINAISON DES MESURES DU PLAN EAU

Plus d'1 M m²

de surfaces désimperméabilisées
ou déracordées du réseau public,
soit 3 millions de m² depuis 2019



782 ha

de zones humides
restaurées,
entretenu
ou acquises



241

c'est le nombre de matériels
agricoles financés, dont 10 pour
la gestion des effluents, 89 pour
la gestion de l'herbe,
76 pour du désherbage
mécanique...



56%

c'est le pourcentage
des aides liées aux
opérations d'adaptation au
changement climatique

3



c'est le nombre de partenariats
de portée nationale signés avec
l'ANRU, VNF et l'Union sociale
de l'habitat

2,8 M m³



d'eau économisés et substitués
(tous usages) au travers des projets aidés
par l'agence de l'eau

14 746 h

c'est le nombre d'HEURES DE
TRAVAIL RÉALISÉES DANS LE CADRE
DE LA CLAUSE SOCIALE intégrée dans
les marchés publics de l'agence de l'eau
(depuis 2018)



POUR 52% DES FRANÇAIS



le changement
climatique
est la première
préoccupation
environnementale

(baromètre 2023
des Agences de l'eau)

Près de 9 000 KG

C'EST LA QUANTITÉ DE RÉDUCTION
D'ÉMISSIONS DE CO₂ DE L'ÉTABLISSEMENT
GRÂCE À L'OMBRIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE





Fonds vert, plan Eau, un coup d'accélérateur en faveur des politiques de l'eau

Présenté le 31 mars 2023, le plan Eau gouvernemental et ses 53 mesures ont contribué à l'amplification des stratégies d'actions déjà déployées au titre du 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau tant sur le plan de la qualité de l'eau que sur le volet quantitatif. Une fois les déclinaisons du plan Eau précisées, avec notamment des crédits supplémentaires, et des adaptations des règles en vigueur (accès simplifié aux aides de sécurisation de l'alimentation en eau potable, accès élargi aux projets de création ou réhabilitation des systèmes d'assainissement), l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'est saisie pleinement de ces nouvelles opportunités en y intégrant de manière durable celles adoptées 1 an plus tôt à l'occasion de la sécheresse 2022. L'ensemble de ce dispositif complété par les aides du Fonds vert ont constitué une offre de financement sans précédent au profit des territoires et de leur transition écologique. Ce sont quelque 181,2 millions d'euros d'aides qui ont ainsi été attribués.



3 lauréats, 2 coups de cœur, 1 Grand Prix...

Tels ont été les ingrédients de la 15^{ème} édition de la cérémonie des Trophées de l'eau organisée sur 4 sites en simultané pour permettre aux lauréats d'associer plus facilement leurs partenaires et collaborateurs à cette mise en lumière. 4 lauréats ont été distingués : la ferme de la Marchande du lycée agricole de Château-Salins (57) (déclarée Grand Prix à l'issue du vote des internautes et des membres du Comité de bassin), un groupement de 5 collectivités haut-rhinoises (68), le syndicat intercommunal d'aménagement de la Chiers et de ses affluents (54) et la communauté de communes de la Vallée de la Bruche (67). Un millésime porté par des enjeux de transmission, de partenariat et de préservation du patrimoine. Le conseil départemental de la Meuse et la fromagerie l'Ermitage (88), ont reçu quant à eux 1 coup de cœur.

Un appui technique à Mayotte

Fin d'année, deux délégations comprenant des agents des agences de l'eau se sont rendues successivement à Mayotte. Finalité : apporter un appui technique et une expertise en matière d'assainissement et d'alimentation en eau potable face à la crise de l'eau que connaît la région.



SENS 2027 : Signature d'un partenariat inédit

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'État, la Région Grand Est, la Chambre d'agriculture d'Alsace, le SAGE III-Nappe-Rhin, la Collectivité Européenne d'Alsace, les collectivités productrices et distributrices d'eau potable, la SAFER, les coopératives et négoce agricoles, Bio Grand Est, la fédération régionale des CUMA, l'APRONA ont signé début décembre la convention SENS 2027 : Solutions Eau Nappes d'Alsace et Sundgau 2027. Inédit par son ampleur (51 captages dont 29 nouveaux captages cibles), ce partenariat porte une ambition commune, celle de transformer les filières agricoles dans un contexte fortement marqué par la monoculture de maïs, afin de préserver et améliorer la qualité de l'eau.



Partenariat entériné avec l'ANRU

Les agences de l'eau et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) ont signé au printemps 2023 un important partenariat afin de placer la gestion de l'eau, la renaturation des espaces et la lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain au cœur du programme Quartiers Résilients de l'ANRU. Ce partenariat prévoit notamment la montée en compétences des parties prenantes dans la gestion durable de l'eau, des appuis techniques et le financement d'études ou de travaux.



Nouvel envol de libellules

Ce sont 268 communes et gestionnaires d'espaces qui ont été récompensés à Saint-Memmie (51), Muntzenheim (68) et Thaon-les-Vosges (88) à l'occasion de l'édition 2023 de l'opération Commune Nature. Organisé en partenariat avec la Région Grand Est, le dispositif engage les acteurs à une gestion plus verte des voiries, des espaces publics, de promenade ou encore des espaces verts. Il encourage également à dépasser la démarche générale en s'intéressant à la gestion des ressources en eau et de la biodiversité. La dynamique ne se dément pas avec un millésime 2023 qui a accueilli 45 % de nouveaux récipiendaires.

LES INSTANCES DE BASSIN



Adoption le 24 novembre 2023
du plan d'adaptation et d'atténuation
pour les ressources en eau du bassin Rhin-Meuse

LES INSTANCES DE BASSIN

Le Comité de bassin Rhin-Meuse est composé de 100 membres à parité, répartis au sein de 4 collèges : collectivités territoriales (40 membres), usagers non économiques (20), usagers économiques (20) et services de l'État (20).



En 2023, les membres du Comité de bassin ont porté à sa présidence **Audrey Bardot** qui succède à **Claude Gaillard**, qui après 27 ans de présidence a souhaité quitter son mandat au moment où les premiers travaux d'élaboration du 12^{ème} programme s'engageaient. Audrey Bardot est vice-présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

Également appelé "Parlement de l'eau", c'est à travers le Comité de bassin que s'exercent la démocratie de l'eau et l'élaboration participative de la stratégie de mise en œuvre de la politique française de l'eau.

8 commissions thématiques préparent les sujets qui seront mis en débat en séance plénière. Le Comité de bassin s'appuie également sur les travaux d'un Conseil scientifique.

Les procès-verbaux et les délibérations du Comité de bassin sont accessibles au public sur www.eau-rhin-meuse.fr

Plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique

ADOPTION À L'UNANIMITÉ

Pour faire face aux effets et conséquences du changement climatique, le Comité de bassin Rhin-Meuse a validé en fin d'année 2023 son nouveau plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique dans le domaine de l'eau. Fruit d'un travail collectif de plusieurs mois ayant associé des membres des différents collèges du Comité de bassin, des représentants de l'État et de ses opérateurs et d'autres partenaires, **le plan pose clairement les enjeux "eau et climat" auxquels le bassin Rhin-Meuse doit d'ores et déjà faire face**. Ce plan est structuré autour de 10 objectifs pour une gestion résiliente et durable de la ressource en eau. En déclinaison de chaque objectif, il propose des mesures d'adaptation et/ou d'atténuation pour la gestion de l'eau tout en ambitionnant de rendre plus concret et opérationnel le panel d'actions pouvant être mis en œuvre. Dans une préoccupation de pédagogie et d'appropriation la plus large possible, le Comité de bassin a souhaité que ce document faitier soit assorti de cas pratiques et de retours d'expérience, le tout mis à disposition des maîtres d'ouvrage.

Dans le cadre de l'actualisation de ce plan, **le Comité de bassin a également travaillé sur la trajectoire de sobriété pour le bassin Rhin-Meuse** en réponse aux attentes du plan Eau gouvernemental. Afin de réduire de 10% les prélèvements à horizon 2030 (soit une économie totale de 168 millions de mètres cubes annuels, hors énergie), le Comité de bassin a fixé des objectifs de sobriété par usages de l'eau : canaux de navigation et eau potable : -11 % ; industrie et énergie (à l'échelle du parc nucléaire français) : -10 % , agriculture : conserver une stabilité globale des prélèvements, avec des baisses à prévoir dans les territoires en tension, tout en tenant compte des droits d'eau dont bénéficient certains agriculteurs alsaciens.

La valorisation de ce plan et de ses principes est attendue pour le 1^{er} trimestre 2024 ; principes qui inspireront grandement le 12^{ème} programme d'actions de l'agence de l'eau en cours d'élaboration.



Jun 2023, élection à la présidence
du Comité de bassin Rhin-Meuse



Audrey Bardot,
présidente du Comité
de bassin Rhin-Meuse

Audrey Bardot

La politique de l'eau est une formidable fabrique à réalisations.

Ma présidence ne représente que quelques mois de cette année 2023. Néanmoins dans la continuité du travail porté avec opiniâtreté par Claude Gaillard, inlassablement attaché au sens du consensus et à l'innovation, notre instance démocratique a su répondre aux préoccupations en matière de dérèglement climatique. L'adoption à l'unanimité du plan d'adaptation et d'atténuation des ressources en eau au changement climatique traduit notre détermination. Pas de fatalisme, mais une nécessité à poursuivre et à amplifier les efforts en s'appuyant sur les retours d'expérience et l'expertise des territoires. La politique de l'eau dispose d'un important socle de planification, mais elle est également un vaste laboratoire à initiatives et une formidable fabrique à réalisations.

Nos discussions autour du plan d'adaptation nous ont, par ailleurs, amené à proposer la trajectoire de sobriété à horizon 2030 conformément au

plan Eau. Cette trajectoire porte un enjeu de taille, celui d'éviter les conflits d'usage. Le Comité de bassin a placé les territoires au centre de cette réflexion. Ce sont eux qui devront travailler pour déployer les solutions. C'est dans le dialogue et la concertation, sans stigmatisation, que les dénouements sont souvent les plus heureux.

Le plan Eau présenté par le Président de la République fin mars a su se déployer sur le bassin Rhin-Meuse. Les échanges réguliers avec le Ministre et les présidents de Comité de bassin ont facilité l'écoute et le partage au moment où la stratégie 2025-2030 du bassin Rhin-Meuse se prépare sur fond de réforme fiscale nécessaire pour la financer.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Comité de bassin pour leur travail et avis éclairés. Les échéances à venir seront passionnantes !

Quelles priorités pour l'eau 2025-2030 ?

La préparation du nouveau programme d'intervention de l'agence de l'eau pour les années 2025-2030 a débuté. Elle s'est appuyée sur la lettre de cadrage nationale reçue le 17 mai 2023, et prend en compte les objectifs du plan d'adaptation au changement climatique et les préconisations du plan de gestion des eaux. Les travaux sont portés par les différentes commissions thématiques, et les premières orientations ou adaptations des politiques ont été débattues avec le souci d'une simplification. Le socle des interventions déjà proposé au titre du 11^{ème} programme sera reconduit, voire renforcé par l'ajout des mesures du plan Eau, portant les capacités financières de l'agence de l'eau Rhin-Meuse à 1,4 milliard d'euros sur 6 ans. La réforme de la fiscalité environnementale de l'eau qui est liée a fait l'objet de premières discussions au sein des instances pour identifier les marges de manœuvre possibles, en particulier au regard de l'usager domestique. Les arbitrages devront être rendus au plus tard au début de l'automne 2024. Pour enrichir cette réflexion et entendre les attentes du terrain, des réunions dans chaque département ont été organisées en janvier et février 2024. Elles ont réuni plus de 500 participants. Diverses préoccupations se sont exprimées : comme le retour du financement de l'assainissement non collectif, le rôle important du soutien à l'animation de terrain, la place du curatif en cas de pollution avérée...

Plan Eau : les Comités de bassin intensifient l'action sur les territoires

Au cours de l'année 2023, les présidents des Comités de bassin ont pu rencontrer le Ministre ou la Secrétaire d'État pour des réunions de travail et d'échanges en vue de la déclinaison du plan Eau. Ils ont apporté leur soutien aux 53 mesures du plan qui reprennent leurs contributions adressées fin 2022 dans le cadre de la consultation préalable, tout en prônant une réforme des redevances équitable et des moyens humains à hauteur des enjeux.



7 rendez-vous départementaux pour débattre des priorités pour l'eau

LES AIDES

La roselière de Beinheim (67) inaugurée en septembre 2023, désormais reconnectée au Rhin après un an de travaux.



Les équipes de l'agence de l'eau Rhin-Meuse au contact des maîtres d'ouvrage.

Année record pour l'agence de l'eau Rhin-Meuse ! Elle a accordé 181,2 millions d'euros d'aides, niveau le plus haut depuis le lancement du 11^{ème} programme, au bénéfice de 2 482 projets.

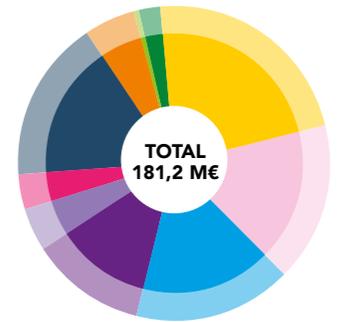
Parmi les politiques poursuivant leur essor, on note en particulier l'alimentation en eau potable, la restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité et la stratégie "eau et nature en ville".

Cette dynamique d'ensemble a été portée à la fois par le déploiement des aides du Fonds vert (4 millions d'euros) à l'appui d'un travail de mise au point et de suivi engageant les services de l'État et l'agence de l'eau, par le renforcement du plan d'aides sécheresse bénéficiant de taux d'aide inédit, et par des adaptations de certains dispositifs en déclinaison des mesures du plan Eau dévoilé fin mars. À ce titre, peut être cité l'accès simplifié aux aides de sécurisation de l'alimentation en eau potable ou l'accès élargi aux aides de création ou de réhabilitation des systèmes d'assainissement.

Ces différentes optimisations ont été autant de signaux forts pour faciliter le passage à l'action et réussir la transition écologique.

Les actions (alimentation en eau potable et assainissement) relevant du plan Eau ont représenté 21 % de la dotation soit 38,8 millions d'euros d'aides.

Répartition des aides sur l'année 2023 (dont crédits Fonds vert)



- 41,2 M€**
Pollution domestique (assainissement + primes)
- 29,8 M€**
Gestion du temps de pluie
- 29,8 M€**
Restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité
- 21,3 M€**
Lutte contre les pollutions diffuses - Protection de la ressource en eau (dont captages)
- 8 M€**
Lutte contre les pollutions industrielles
- 7 M€**
Gestion quantitative de la ressource - Économies d'eau
- 30,2 M€**
Alimentation en eau potable
- 9,4 M€**
Dépenses de soutien (études, connaissance environnementale, actions internationales, communication, éducation à l'environnement)
- 0,5 M€**
Animation et gestion locale
- 4 M€**
Fonds vert

DES TERRITOIRES MOBILISÉS pour une transition “eau et climat”



2 contrats industriels “eau et territoire” signés en 2023 : Constellium (photo) et Blue Paper



5 contrats de territoire pour la vallée de la Rosselle dont 1 contrat industrie avec Total Arkema

En 2023, **8 nouveaux contrats “Eau et Climat” ont été signés** avec des collectivités et 2 avec des industriels : Constellium (Neuf-Brisach, 68) et Blue Paper (Strasbourg, 67), avec pour objectifs la réduction des consommations en eau, l’amélioration des rejets et la préservation de la biodiversité.

Ce pacte proposé depuis 2019 concerne au total 37 signataires pour quelque 302 millions d’euros d’aides, dont 46 % ont été attribués.

Le contrat de territoire signé avec le SIE de Bulgnéville (88) et de la Vallée du Vair, les villes de Vittel et de Contrexéville et la Communauté de communes Terre d’Eau était très attendu car il poursuit les objectifs du récent schéma d’aménagement et de gestion des eaux de la nappe des GTI ayant pour finalité sa régénération.

Sur le bassin de la Rosselle, en Moselle, ce sont 4 contrats qui ont été entérinés avec les communautés d’agglomération de Saint-Avold Synergie et de Forbach Porte de France, la communauté de communes de Freyming-Merlebach et le syndicat intercommunal pour l’entretien et l’aménagement de la Rosselle. Ils posent

les bases d’un volet d’études significatif pour orienter les investissements et actions à réaliser sur un secteur au passé industriel marqué. Les contrats complètent les engagements de Total et Arkema afin d’engager un programme d’actions cohérent en lien avec l’objectif d’atteinte du bon état moins strict fixé sur la Rosselle.

Toujours en Moselle, la communauté d’agglomération Portes de France-Thionville a également été signataire en 2023. Le projet central vise la sécurisation de l’alimentation en eau potable par la remise en service des ressources minières dont les teneurs en sulfates sont aujourd’hui compatibles avec les normes de qualité.

Pour la Communauté de communes de Pompey (54), le contrat porte sur l’assainissement, le déploiement d’une opération collective pour lutter contre les pollutions toxiques, restauration du ruisseau de la Mauchère, sécurisation d’une commune à pénurie d’eau...

A noter également, en 2023, le premier renouvellement d’un contrat de territoire “Eau et Climat” avec le territoire mulhousien.



Une trajectoire de sobriété pour le bassin Rhin-Meuse

Elle fait suite à la demande formulée dans le cadre du plan Eau présenté le 30 mars 2023 qui affiche une ambition de réduction des prélèvements en eau de -10 % à échéance de 2030. Chaque bassin hydrographique a dû décliner à son échelle cet objectif. La trajectoire établie pour le bassin Rhin-Meuse s’est appuyée sur l’analyse des tendances d’évolution des prélèvements issues des données de redevances de l’agence de l’eau, sur l’évolution des facteurs susceptibles d’influencer les prélèvements, ainsi que sur les actions envisagées pour les limiter. Elle a pris en compte également l’étude prospective posant les éléments d’évolution du climat et des besoins en eau pour les différentes activités humaines, réalisée à l’échelle de la région Grand Est. Cette approche globale à l’échelle du bassin Rhin-Meuse a été recoupée avec l’agrégation des calculs réalisés à l’échelle des 34 bassins versants élémentaires. La trajectoire globale de sobriété pour le bassin Rhin-Meuse, afin d’atteindre un objectif global de réduction de 10 % des prélèvements, se décline par usage : canaux de navigation, eau potable, industrie, agriculture et énergie.

Chiffres

56%

c’est le pourcentage des aides consacrées par l’agence de l’eau aux actions en faveur de l’atténuation et de l’adaptation au changement climatique en 2023 représentant 101,5 M€

Les solutions fondées sur la nature restent un des principaux leviers ;

56,5 M€

leur ont été consacrés en 2023

POINT DE VUE



Régine Bégel, présidente du SAGE de la nappe des GTI

Régine Bégel

Les enjeux de la préservation de la ressource en eau à appréhender dans une perspective à long terme

Après plus de 10 ans de travail technique, de concertation et une enquête publique, le Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux de la nappe des Grès du Trias Inférieur (SAGE GTI) a été approuvé par Madame la Préfète le 28 juillet 2023.

La Commission Locale de l’Eau (CLE), qui est un espace de discussion et de prise de décisions, et les acteurs de terrain vont ainsi pouvoir entrer dans une phase plus active. Des premières actions ont déjà été engagées : travaux de renouvellement de réseaux, lutte contre les fuites, économies d’eau. La mise en place de l’observatoire hydrogéologique multi-nappes est également à souligner.

Comme partout aujourd’hui, mais c’est encore plus vrai sur le territoire du SAGE, je souhaite que les différents acteurs prennent conscience, dans une perspective à long terme, de l’importance des enjeux de la préservation de la ressource en eau, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L’eau s’infiltré désormais dans tous les projets et doit être absolument intégrée dans toutes les politiques publiques.

UNE POLITIQUE aux nombreux résultats concrets



La restauration des milieux naturels est l'un des axes majeurs du 11^{ème} programme d'intervention (2019-2024). La dynamique ne faiblit pas depuis 2019, puisque l'agence de l'eau a attribué pas moins de **29,8 M€ d'aides** en 2023. **456 km de cours d'eau ont été restaurés ou renaturés**, largement au-dessus de la moyenne annuelle constatée depuis le début du programme d'intervention. 2 programmes y ont largement contribué, le programme de restauration et de renaturation de la Seille et de ses affluents (85 km) et le programme de restauration et de prévention des inondations de la Kissel et de ses affluents (106 km).

En matière de **protection et restauration de zones humides**, le nombre d'opérations réalisées a dépassé l'objectif global annuel **avec 782 ha entretenus, restaurés et acquis**. Parmi elles, la parcelle humide à Rocroi (08) par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne ou l'étang Muehlward à Albestroff (57) par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine.

La politique d'intervention relative aux milieux aquatiques répond principalement aux objectifs d'atteinte du bon état écologique des eaux mais elle **agit aussi directement sur la biodiversité et contribue également au rétablissement de la fonctionnalité des trames vertes et bleues (TVB)**. L'appel à projets TVB visant à mettre en cohérence l'action publique en matière de politiques de l'eau et de la biodiversité et faire émerger des dynamiques de projets de territoire a fortement évolué depuis son lancement en 2017. Ce dispositif majeur a permis à l'agence de l'eau d'apporter son aide, depuis 7 ans, à **130 projets multipartenariaux à hauteur d'environ 13 M€** dont 13 projets en 2023 comme celui d'Ardenne Métropole (08) qui déploie des premières actions de restauration des continuités écologiques en faveur de la création d'une stratégie biodiversité. En complément, une enveloppe financière de plus de **600 000 €** au bénéfice de 11 projets a été actée dans le cadre du dispositif **Fonds vert** et en accompagnement de la **stratégie nationale Biodiversité 2030**, notamment les dossiers de restauration de l'étang Rouge à Insviller (57) et du marais de Morfontaine à Pagny-sur-Meuse (55).

Un programme de travaux inédit sur la Meuse Amont pour réduire le risque d'inondations

La gestion des crues et la restauration des rivières sont des enjeux clés sur le haut bassin de la Meuse. En cause, les modifications des cours d'eau consécutives à des travaux hydrauliques généralisés et l'accélération des ruissellements, phénomènes responsables d'une qualité écologique dégradée. Pour les collectivités locales, il devenait urgent d'agir car de nombreuses communes du territoire sont directement impactées par le risque d'inondation et par un mauvais état écologique des rivières. D'où, le projet nommé HEBMA, pour décrire les aménagements Hydrauliques et Environnementaux du Bassin de la Meuse Amont, d'une ampleur inédite porté par l'Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses affluents (EPAMA) ; bénéficiant du concours financier de l'agence de l'eau de près de 8 millions d'euros aux études, démarches foncières et travaux. 29 sites sont identifiés. Démarrés en 2022, les travaux sont aujourd'hui finalisés ou en passe de l'être sur les sites de Moncel-sur-Vair et Harchéchamp ainsi qu'au niveau de Pargny-sous-Mureau et Sionne sur la Saône. À noter qu'à Sionne, l'opération réalisée est de grande ambition avec le reméandrage du cours d'eau sur plus d'un kilomètre au niveau d'une ancienne pisciculture, permettant ainsi de restaurer de manière globale les fonctionnalités de la rivière et des milieux humides associés. Les chantiers sont en cours au niveau des protections localisées à Neufchâteau et sur la zone de ralentissement des crues à Levécourt sur la Meuse ainsi que la restauration de la zone humide liée à ce site par suppression du drainage agricole pour retrouver un fonctionnement caractéristique d'un milieu humide.

Chiffres

29,8 M€

ont été attribués pour la préservation des milieux aquatiques et la reconquête de la biodiversité en 2023.

782 ha

de zones humides restaurées et acquises en 2023

POINT DE VUE



Jean-Sébastien Laumond, chargé de mission Paysage et Environnement, communauté de communes de la vallée de la Bruche (67)

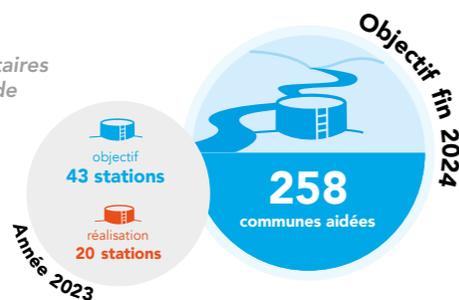
Jean-Sébastien Laumond

Reconquête agro-environnementale du fond de vallée de la Bruche

Le reboisement dès 1970 du fond de vallée de la Bruche et de ses affluents a eu pour conséquence entre autres, d'amoinrir la biodiversité sur ce secteur. Pour pallier ce constat, la communauté de communes a mis en place depuis les années 90 un grand nombre d'actions en faveur des paysages et de la biodiversité dont une d'entre elles est l'accueil, aux abords de la Bruche, de 4 associations foncières pastorales sur un tronçon de 15 km. L'objectif : agir concrètement sur la gestion de l'espace, la dynamique agricole, la reconquête de la biodiversité tout en préservant la qualité de l'eau. Aujourd'hui, le résultat est édifiant en termes de qualité paysagère et environnementale. Le fond de vallée de la Bruche a laissé place à une coulée de verdure composée de prairies permanentes de grande qualité floristique laissant voir le lit majeur de la Bruche et de ses affluents. Ce site a fait l'objet de différents suivis afin de mettre en évidence ce lien fort entre qualité paysagère et qualité des milieux.

20 NOUVEAUX SYSTÈMES d'assainissement

Accompagner les communes prioritaires pour la création de leur système d'assainissement.



En déclinaison du plan Eau lancé en 2023, les actions prioritaires inscrites aux plans d'actions opérationnels, partagés avec les services de l'État, ont été renforcées par des conditions d'aide plus incitatives ; le nombre de systèmes d'assainissement impactants pour l'atteinte du bon état des eaux étant encore conséquent par temps sec ou par temps de pluie.

Face à la crise énergétique et à la hausse des coûts de fonctionnement des systèmes d'assainissement, l'établissement a par ailleurs lancé en mars 2023 un dispositif "eau et énergie" doté d'une enveloppe de 10 M€ afin d'accompagner les filières eau les plus sobres énergétiquement et aller vers la "station d'épuration du futur".

En 2023, l'agence de l'eau a accordé 33,8 M€ pour des études et travaux (stations d'épuration et réseaux d'assainissement) pour lutter contre la pollution domestique. 20 communes ont bénéficié d'une aide pour l'installation d'un premier système de traitement des eaux usées et 4 stations d'épuration ont été réhabilitées pour traiter le phosphore, enjeu prioritaire pour la reconquête du bon état.

L'essor de la stratégie d'intervention "Eau et Nature en Ville" s'est poursuivi avec 1 million de m² désimperméabilisés en 2023.

Les montants d'aide dédiés aux actions préventives sont pour la seconde année consécutive supérieurs aux aides attribuées à la gestion curative (bassins d'orage...) avec plus de **300 dossiers engagés** en 2023 comprenant la mesure "renaturation des villes et villages" du Fonds vert gouvernemental (2/3 de ces dossiers mettent en œuvre des solutions fondées sur la nature). Support d'éducation à l'environnement et laboratoire des bonnes pratiques pour les collectivités, l'action "Cours d'école, bulles nature" a permis d'engager près de **150 projets de cours d'école** renaturées et perméabilisées en 3 ans. Acteur de l'urbanisme durable, l'agence de l'eau s'appuie sur l'association ADOPTA qui a apporté son expertise technique sur plus de 77 projets et son aide dans l'organisation de 3 webinaires et d'événements de sensibilisation.

Les bailleurs sociaux et la sphère privée sont également porteurs de projets ambitieux plaçant l'eau et la nature au cœur de leurs démarches. Afin de conforter sa politique partenariale, l'agence de l'eau aux côtés des 5 autres agences de l'eau a signé **2 partenariats majeurs** avec l'agence nationale pour la rénovation urbaine, ANRU et l'Union sociale de l'habitat (cf. p23).



La station d'épuration d'Urschenheim : en route vers le futur !

Inaugurée en octobre 2023, la station d'épuration intercommunale d'Urschenheim (68) ne se contente pas de traiter les eaux usées des communes de Durrenentzen, Muntzenheim, Urschenheim et Widensolen mais s'inscrit dans une démarche écologique, environnementale et pédagogique. Ainsi, la station d'épuration produira une part de sa consommation électrique via des panneaux solaires. Elle va parfaitement s'intégrer dans le paysage, son mur d'enceinte sera entièrement végétalisé, et un arboretum d'essences diverses, un verger, un pourtour engazonné, une prairie fleurie, un sentier éducatif jalonné de panneaux illustrés, un belvédère panoramique... donneront à ce lieu un attrait quasi touristique. Elle dispose d'une zone de rejet végétalisé qui assure une liaison entre l'ouvrage et le cours d'eau. Cette station d'épuration de 2^{ème} génération plus performante, économe a reçu le concours financier de l'agence de l'eau à hauteur de 1,5 M€ (soit environ 30% du montant initial du projet).

Chiffres

1 065 585 m²

de surfaces désimperméabilisées ou déaccordées du réseau public d'assainissement

6 M€

versés pour la prime de résultat en assainissement collectif (538 ouvrages concernés et 216 bénéficiaires)

POINT DE VUE



Isabelle Bonnette, responsable assainissement à la communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle (CC3M)

Isabelle Bonnette

Création de systèmes d'assainissement à l'échelle de 13 petites communes

Située au sud de l'agglomération de Nancy (54), notre communauté de communes regroupe 37 communes pour une population totale d'environ 17 200 habitants. Elle exerce en régie la compétence assainissement sur 34 communes représentant 8 700 habitants. La CC3M a anticipé la prise de la compétence assainissement avant l'échéance du 1^{er} janvier 2026 afin d'engager les actions de création des premiers systèmes d'assainissement inscrites au plan d'actions opérationnel territorialisé. Les études pour la mise en place d'un système d'assainissement collectif ont ainsi été lancées sur les 13 communes prioritaires et la réalisation des projets programmée de 2022 à 2026. La CC3M a ainsi déjà engagé en 2022 et 2023 les travaux de création de stations d'épuration et des réseaux de collecte et transfert sur 4 communes. Cela représente au total 1,9 M€ pour 3,7 M€ de travaux. Le rythme d'investissement est soutenu et s'appuie sur une étude de stratégie financière qui prend en compte la hausse des coûts et des taux d'emprunt. Dans le cadre du plan Eau et face à ces contraintes, l'agence de l'eau a supprimé le plafonnement de ses aides ce qui va nous permettre de faire aboutir, on l'espère, l'ensemble du programme.

UNE SOLIDARITÉ "URBAIN / RURAL"

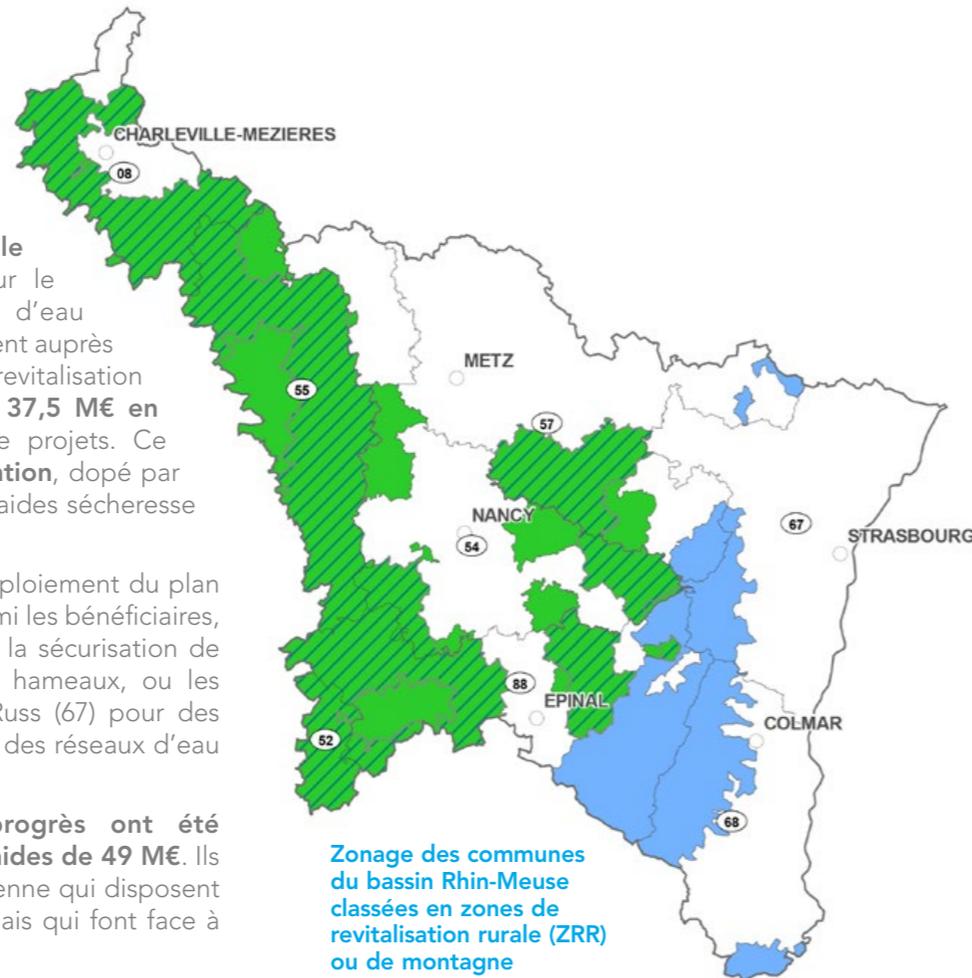
bien ancrée

Afin de répondre aux enjeux de solidarité urbain/rural, s'agissant d'un des fondements de la politique portée par l'agence de l'eau, le **montant des aides** accordées pour le renouvellement des installations d'eau potable ou des travaux d'assainissement auprès de collectivités situées en zone de revitalisation rurale et/ou de montagne **a atteint 37,5 M€ en 2023**, pour plus d'une centaine de projets. Ce montant est **en constante augmentation**, dopé par les dispositions favorables du plan d'aides sécheresse qui a trouvé son plein essor en 2023.

69,7 % de la dotation concerne le déploiement du plan d'aide sécheresse et du plan Eau. Parmi les bénéficiaires, la commune de Labaroche (68) pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable de 2 hameaux, ou les communes d'Housseras (88) et de Russ (67) pour des travaux d'amélioration du rendement des réseaux d'eau potable.

Par ailleurs, **129 contrats de progrès ont été contractualisés pour un montant d'aides de 49 M€**. Ils ciblent des collectivités de taille moyenne qui disposent d'une capacité d'autofinancement, mais qui font face à un retard d'investissement trop lourd.

Une autre illustration de cette solidarité urbain-rural s'exprime à travers **le montant d'aide par habitant et par taille de collectivité**. Sur la période 2019-2023, celui-ci s'élève à 164,25 € pour les collectivités de - de 2 000 habitants ; il est divisé par 3 pour la catégorie suivante, les collectivités comprises entre 2 000 et 9 999 habitants.



Zonage des communes du bassin Rhin-Meuse classées en zones de revitalisation rurale (ZRR) ou de montagne

- Limites de département
- Communes classées ZRR au 1er juillet 2017
- Communes classées ZRR au 22 février 2018
- Zone Montagne



Signature des premiers contrats de solidarité territoriale pour l'alimentation en eau potable

Le dispositif vise à accompagner le transfert des compétences des collectivités en maintenant, sans compromettre les dynamiques d'investissements des territoires ruraux. Pour cela, les taux d'aides ont été bonifiés et des avances remboursables proposées.

Ainsi pour le Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny (57), les travaux programmés de sécurisation de l'alimentation en eau potable de trois nouvelles communes, et pour la gestion patrimoniale des investissements, s'élèvent à 9,2 M€ avec une aide bonifiée de l'agence de l'eau de 3,7 M€ et une subvention de 1,2 M€ dont 0,5 M€ d'avance remboursable.

Pour le Syndicat Mixte des Eaux Laffon de Ladebat (55), montant de travaux quasi identique avec une aide bonifiée de l'agence de l'eau de 2,1 M€ et une subvention de 0,8 M€ dont 0,5 M€ d'avance remboursable.

Chiffres

37,5 M€

engagés pour le renouvellement des installations d'eau potable et d'assainissement auprès des collectivités situées en zones de revitalisation rurale ou dans un zonage équivalent (solidarité urbain/rural)

129

c'est le nombre de contrats de progrès aidés par l'agence de l'eau au bénéfice de collectivités de taille moyenne faisant l'objet d'un retard d'investissement

POINT DE VUE



Marianne Louis, directrice générale, Union nationale des fédérations d'organismes HLM

Marianne Louis

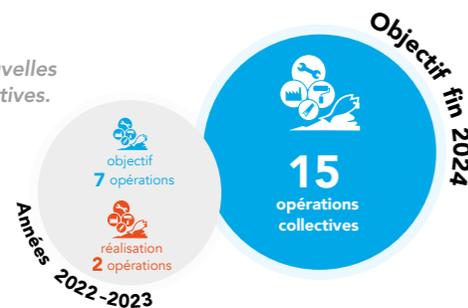
Accélérer la transition écologique du parc HLM

Le partenariat signé avec les 6 agences de l'eau, pour lequel le bassin Rhin-Meuse était précurseur, a permis de démultiplier les actions sur l'ensemble du territoire et de sensibiliser les bailleurs sociaux. Pour cela, nous avons débuté en lien avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse un travail en vue de l'élaboration d'un panorama des solutions pour une gestion de l'eau intégrée au sein du patrimoine des organismes Hlm, dans l'Hexagone et les Outre-mers. 15 retours d'expérience ont été identifiés permettant de recenser les bonnes pratiques à la parcelle, dans les projets de rénovation et les constructions neuves, en visant même l'expérimentation de l'utilisation d'eaux non conventionnelles pour certains usages, le tout pour mieux aiguiller les actions voire aider au financement des études/travaux. Autre opération dont la préfiguration a débuté en 2023 : le challenge Eau afin de rendre visible l'effort collectif des Hlm sur l'eau en affichant un volume de m² désimperméabilisés, de m² renaturés et de m³ réutilisés et économisés.

INDUSTRIES ET ARTISANAT

impulser le changement de pratiques

Déployer de nouvelles
opérations collectives.



Les projets accompagnés depuis le début du 11^{ème} programme d'intervention contribuent aux objectifs de lutte contre la pollution toxique, d'économies d'eau et la gestion intégrée des eaux pluviales.

Ainsi, en 2023 la dynamique n'a pas faibli puisque 168 dossiers ont été aidés représentant un montant d'aides total de l'agence de l'eau Rhin-Meuse de 8 M€, montant quasi identique à celui de 2022. 117 dossiers concernent des opérations en faveur de la lutte contre la pollution et 51 des économies d'eau.

S'agissant de la **lutte contre la pollution toxique**, 74 kg supplémentaires ont été éliminés en 2023, soit plus de 2 200 kg depuis le début du 11^{ème} Programme d'intervention. 5 grandes et moyennes entreprises et 16 petites et microentreprises ont été aidées. C'est le cas de Blue Paper (67) signataire d'un contrat de territoire industriel Eau et Climat et qui s'est engagé à améliorer, parmi d'autres actions, la qualité des rejets et la prévention des pollutions accidentelles.

D'autres opérations ont été menées telles que des études et travaux sur sites industriels, des diagnostics sur les rejets de stations d'épuration urbaines et 2 opérations collectives : 1 nouvelle, celle du syndicat mixte d'assainissement de la basse Vallée de la Doller (68) auprès de 162 établissements pour des actions de prévention, de stockage, de gestion des déchets dangereux et 1 reconduction, la protection du captage du polygone par l'Eurométropole de Strasbourg (67).

Les enjeux climatiques et environnementaux s'imposent de plus en plus comme un objet de préoccupation des dirigeants d'entreprises et artisans et plus particulièrement la question des **économies d'eau**. C'est pourquoi les acteurs économiques s'engagent dans des **mesures de sobriété** (cf. p28).

Sur le volet spécifique concourant à la maîtrise énergétique, l'agence de l'eau a proposé en 2023 un **dispositif expérimental (avec une enveloppe de 10 M€)**. À ce titre, **2 dossiers** ont été aidés, Flender-Graffenstaden (67) pour le refroidissement du traitement thermique en circuit fermé et celui de la laiterie du Climont (67) (cf. encart).

Au-delà de ces interventions, **l'établissement poursuit ses actions** en matière **d'innovation** en apportant son soutien aux porteurs de projets, principalement positionnés sur le développement expérimental, par des **rencontres, actions pour l'amélioration des pratiques** à travers son partenariat avec Hydréos auprès des collectivités et acteurs économiques. L'agence de l'eau a également **accompagné financièrement** à hauteur de 50 % les entreprises qualifiées d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) pour la **mise en œuvre de campagnes de mesures/études/plans d'actions de réductions des risques face aux PFAS** (dits polluants éternels). Une vingtaine de demandes sont en cours d'instruction.

Chiffres

20

c'est le nombre de demandes d'aides en cours pour des campagnes de mesures liées aux PFAS

2

Nombre d'opérations collectives initiées en 2023



L'industriel Gantois se met au vert

À Saint-Dié-des-Vosges (88), la société Gantois Industries est spécialisée dans la fabrication de tôles perforées et de toiles métalliques. Elle a engagé des travaux qui portent sur la création d'une zone sécurisée pour éviter le déversement de substances dangereuses au niveau du stockage des déchets liquides. Elle a également investi dans la gestion des eaux pluviales par un remodelage des terrains, la pose de tranchées drainantes et la création d'espaces végétalisés. Son objectif : diriger les eaux de ruissellement vers des zones végétalisées pour favoriser le traitement des résidus contenus dans ces eaux grâce à l'association de plantes et de micro-organismes.

POINT DE VUE



Pascal Muller,
responsable de projet,
Laiterie du Climont (67)

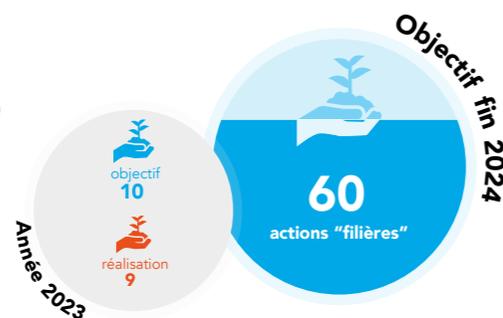
Pascal Muller

Du yaourt fabriqué à l'énergie verte

La laiterie du Climont est une petite entreprise familiale qui emploie 25 personnes, située à Saales (67). Notre activité principale est la production et la vente de yaourts et de fromages frais fabriqués selon des méthodes traditionnelles. Nous avons sollicité l'agence de l'eau Rhin-Meuse afin qu'elle nous accompagne dans la mise en place d'un circuit fermé des eaux de refroidissement du lait, en les stockant afin de pouvoir les réutiliser pour la pasteurisation suivante. Les calories des eaux tièdes récupérées seront, quant à elles, utilisées pour réchauffer le lait à pasteuriser et les eaux de lavage. Ce projet devrait nous permettre d'économiser annuellement près de 2 500 m³ d'eau et une réduction annuelle de la consommation énergétique estimée de 137 480 kWh.

LA PRÉSERVATION DES CAPTAGES, une dynamique qui se poursuit

Engager des actions
(études, investissement)
pour le développement
des filières à bas niveau
d'impact pour les
ressources en eau.



La problématique des pollutions diffuses agricoles, notamment par les pesticides et les nitrates est un des enjeux majeurs du 11^{ème} programme. Pour parvenir à la reconquête et à la préservation des captages, l'agence de l'eau a poursuivi sa dynamique avec un déploiement toujours soutenu des actions (représentant 21,3 M€ en 2023) visant à développer des surfaces à bas niveau d'impact sur les aires d'alimentation des captages. Les résultats se traduisent par l'achat de 39 hectares sur les aires d'alimentation des captages dégradés afin de les remettre en herbe, par le financement de 76 matériels de gestion de l'herbe, ou encore par le soutien de filières favorables à la protection de la ressource en eau ayant un impact sur la protection de captages (4 projets accompagnés). Plus globalement, l'agence de l'eau a soutenu en 2023, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt, initié depuis 2018, 11 projets de filières en agriculture biologique et herbe. Elle s'est mobilisée également pour le soutien aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) dont herbagères (11 457 hectares) et bio dans des proportions moindres (1 608 hectares).

Les Paiements pour Services Environnementaux, une contractualisation réussie pour l'eau

Pour mettre en œuvre ce dispositif expérimental, l'agence de l'eau a lancé 2 appels à manifestation d'intérêt en 2020 et 2021. 19 territoires se sont engagés. L'agence de l'eau Rhin-Meuse accompagne ainsi 280 agriculteurs représentant quelque 30 000 hectares pour une subvention totale de 9,8 M€. Il s'agit d'une vraie dynamique de territoire qui satisfait tous les acteurs, les collectivités autant que les agriculteurs qui se sentent reconnus dans leurs efforts.

Lauréats des trophées de l'eau 2023, les communautés de communes Sud Alsace Largue et de la Région de Guebwiller, la communauté d'agglomération de Saint-Louis, Mulhouse Alsace Agglomération et Colmar Agglomération, ayant des habitudes de travail en commun, se sont penchés sur le dispositif des paiements pour services environnementaux (PSE) dès 2022. Ainsi sur chacun de leur territoire, ces cinq collectivités haut-rhinoises ont ciblé des zones d'actions prioritaires, qu'il s'agisse de zones de captage d'eau potable ou des zones à enjeu d'érosion. Des diagnostics individuels à l'échelle des exploitations agricoles ont été réalisés pour identifier les dispositifs les plus pertinents à déployer. Depuis 2022, ces PSE représentent 146 contrats, soit une surface de 12 456 ha et 5,3 M€ d'engagements financiers.



Installation d'un laboratoire pour la fabrication de steaks surgelés

L'agrandissement de l'abattoir de Cernay (68) contribue au maintien de l'élevage à l'herbe

L'abattoir s'est agrandi et modernisé afin de faire face à des demandes croissantes, améliorer le bien-être animal et réduire l'impact environnemental lié au fonctionnement de l'outil. Il a bénéficié de travaux, grâce à une enveloppe de 2 M€ financée par la Collectivité Européenne d'Alsace, la Région Grand Est et l'agence de l'eau Rhin-Meuse dans le cadre de l'AMI Filières 2018. L'agrandissement et la diversification de cet outil industriel offrent des opportunités d'un élevage local à l'herbe, de maintien des surfaces en herbe avec l'ensemble des services rendus (protection de la ressource en eau, maintien de la biodiversité).

Chiffres

130

captages dits

"prioritaires" identifiés dans le SDAGE sur lesquels un financement est apporté par l'agence de l'eau pour la mise en œuvre d'un plan d'actions

10 M€

pour des aides individuelles octroyées aux agriculteurs pour des mesures agro-environnementales et climatiques

2

Nombre de groupes "30 000" reconnus prévus par le plan Ecophyto aidés par l'agence de l'eau

POINT DE VUE



Jérôme Dumont, président du Conseil départemental de la Meuse

Jérôme Dumont

"Plan Herbe Meuse", une action pour sauver l'élevage et les prairies dans notre département

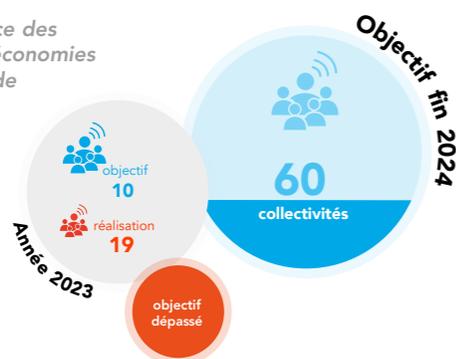
Le plan Herbe Meuse est un axe majeur de la politique agricole du Département pour soutenir les éleveurs dans l'évolution de leur modèle d'élevage afin de préserver les ressources naturelles (eau, biodiversité) grâce au maintien des prairies.

Pour mettre en œuvre ce projet multi-partenarial, le Département s'est porté volontaire pour impulser et co-piloter ce plan Herbe sur son territoire en étroite collaboration avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse. La première convention de partenariat a été signée en septembre 2023 à la Foire Nationale de Verdun avec de nombreux acteurs : chambre d'agriculture de la Meuse, EMC2, ULM, APAL, parc naturel régional de Lorraine, CPIE de Meuse, conservatoire des espaces naturels...

Un axe opérationnel consiste à accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques vers une gestion optimale des prairies, tout en conciliant leurs objectifs économiques avec les enjeux du changement climatique, la préservation des ressources naturelles, et l'amélioration des conditions de travail.

DES PROJETS en forte croissance

Mettre en place des démarches d'économies d'eau auprès de collectivités nouvellement mobilisées.



Économiser l'eau grâce aux travaux de réduction des fuites sur les collectivités exploitant des ressources fragiles.



Les projets aidés par l'agence de l'eau au cours de l'année 2023 ont permis d'économiser ou de substituer plus de 2,8 millions de m³/an pour un montant d'aides de 7 M€, montant le plus important depuis le début du 11^{ème} programme. Plus d'une centaine de dossiers ont été aidés avec une part conséquente prise cette année par les projets industriels (50). Le projet industriel porté par la laiterie coopérative alsacienne (Hoerdt, 67) de changement de process passant d'un circuit ouvert à un circuit fermé, a permis à lui seul une économie de plus de 1 million de m³ d'eau.

Les démarches hydro-économiques portées par des collectivités poursuivent leur développement. Si elles ne représentent pas de gros volumes d'eau économisés, elles sont indispensables de par leur portée pédagogique.

5 % de la réduction des volumes prélevés sur la ressource en eau proviennent des actions réalisées par de la substitution d'eau générée par la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie, soit 42 000 m³/an.

Par ailleurs, les projets d'amélioration des rendements des réseaux d'eau potable (en termes de travaux pour résorber les fuites, d'équipements afin d'améliorer la connaissance) ou de sécurisation de l'approvisionnement ont été nombreux cette année et se sont encore développés en déclinaison locale du plan Eau. **Ce sont 30,2 M€ qui ont été accordés au titre de l'alimentation en eau potable (soit + 35 % par rapport à 2022).**

A noter que le bilan établi par l'agence régionale de santé dénombre, sur le bassin Rhin-Meuse, 73 unités de distribution en tension quantitative au cours de l'année 2023, soit une population de 48 500 habitants. **Le département des Vosges représente à lui seul 60 % des déclarations.**



Réutilisation des eaux traitées, une 1^{ère} expérimentation lancée

La Communauté de communes du bassin de Pompey (54) met à profit les travaux de requalification de la station d'épuration de Bouxières-aux-Dames (54) pour créer une installation spécifique dédiée à la réutilisation des eaux usées. L'investissement porte sur la mise en place d'un collecteur et d'équipements de pompage et la réutilisation d'un ancien bassin qui vont permettre de prélever et d'exploiter les eaux industrielles. Des débouchés ont été identifiés comme l'hydrocurage des réseaux ou l'arrosage des espaces verts. Le programme, qui se chiffre à 460 000 €, est soutenu à 80 % par l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Ce projet d'envergure est une première et servira de site pilote dans la perspective d'autres projets dans le bassin Rhin-Meuse, tout en s'attachant à les inscrire dans une réflexion d'ensemble.

Chiffres

2,8 M m³

d'eau économisés et substitués

au travers des projets aidés par l'agence de l'eau (collectivités, industries...)

73

c'est le nombre d'unités de distribution identifiées en tension quantitative en 2023, soit 48 500 habitants.

POINT DE VUE



Willem Loué, directeur de Constellium, site de Neuf-Brisach (68)

Willem Loué

18 millions de m³ d'eau prélevés par an

Depuis 2 ans, notre entreprise, leader mondial de la transformation d'aluminium (450 000 tonnes/an), a entamé une démarche de réduction de sa consommation en eau. Nous sommes un gros consommateur avec quelque 18 millions de m³ d'eau prélevés par an nécessaires au process industriel pour la fonderie ou le laminage à chaud. Notre entreprise fait partie des 50 sites industriels identifiés dans le cadre du plan Eau pour mener une réflexion et des actions en termes de sobriété. La signature du contrat industriel "Eau et Climat" avec l'agence de l'eau apporte une réponse concrète et salue la dynamique portée avec une trajectoire de réduction de -10 %, qui devrait être dépassée. L'autre enjeu du contrat, peut-être plus singulier, est la préservation de la biodiversité pour notre site qui dispose d'une emprise foncière de 240 hectares à forte valeur écologique en bordure du Rhin. Il s'agit d'une double démonstration des engagements de notre entreprise et de notre groupe en faveur de la préservation de nos ressources naturelles.

DÉFIS TERRITORIAUX, Une dynamique d'action

L'agence de l'eau Rhin-Meuse porte une attention particulière à ces défis territoriaux concentrant de multiples enjeux significatifs. Connaissance, concertation, appui financier ou méthodologique sont parmi les leviers mobilisés. Point d'avancement.

1 Nappe d'Alsace : la lutte contre les pollutions

Après un premier partenariat lancé en 2019, la nouvelle convention SENS 2027 (Solutions Eau Nappes d'Alsace et du Sundgau) a été officialisée en décembre ; un engagement collectif renouvelé pour poursuivre le déploiement de contrats de résultats territoriaux et répondre à l'enjeu de préservation des ressources en eau vis-à-vis des phytosanitaires. Parmi les premiers résultats déjà observés :

- les cultures à bas niveau d'impact (chanvre, céréales bio...) couvrent 32 % des aires d'alimentation en eau des captages,
- 15 000 hectares ont été contractualisés avec les agriculteurs de 8 collectivités alsaciennes au titre des paiements pour services environnementaux.

3 Sillon mosellan : reconquête de la qualité des eaux pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable

La dynamique de préservation de la ressource en eau du Rupt de Mad se poursuit avec une couverture du bassin versant en cultures à bas niveau d'intrant de plus de 50 %.

La déclinaison du contrat de territoire "Eau et Climat" avec la Métropole du Grand Nancy (54) a permis le recrutement d'un animateur sur le volet agriculture ; les premières discussions sur le maintien des prairies sur les parties amont ont été engagées.

En Meurthe-et-Moselle, la dynamique portée avec les deux producteurs de carbonate de calcium se poursuit. Des études pilotes ont été lancées pour trouver des solutions et ainsi réduire les rejets de chlorures dans le milieu.

2 Plan Rhin vivant : restauration des fonctionnalités de 100 km de Rhin

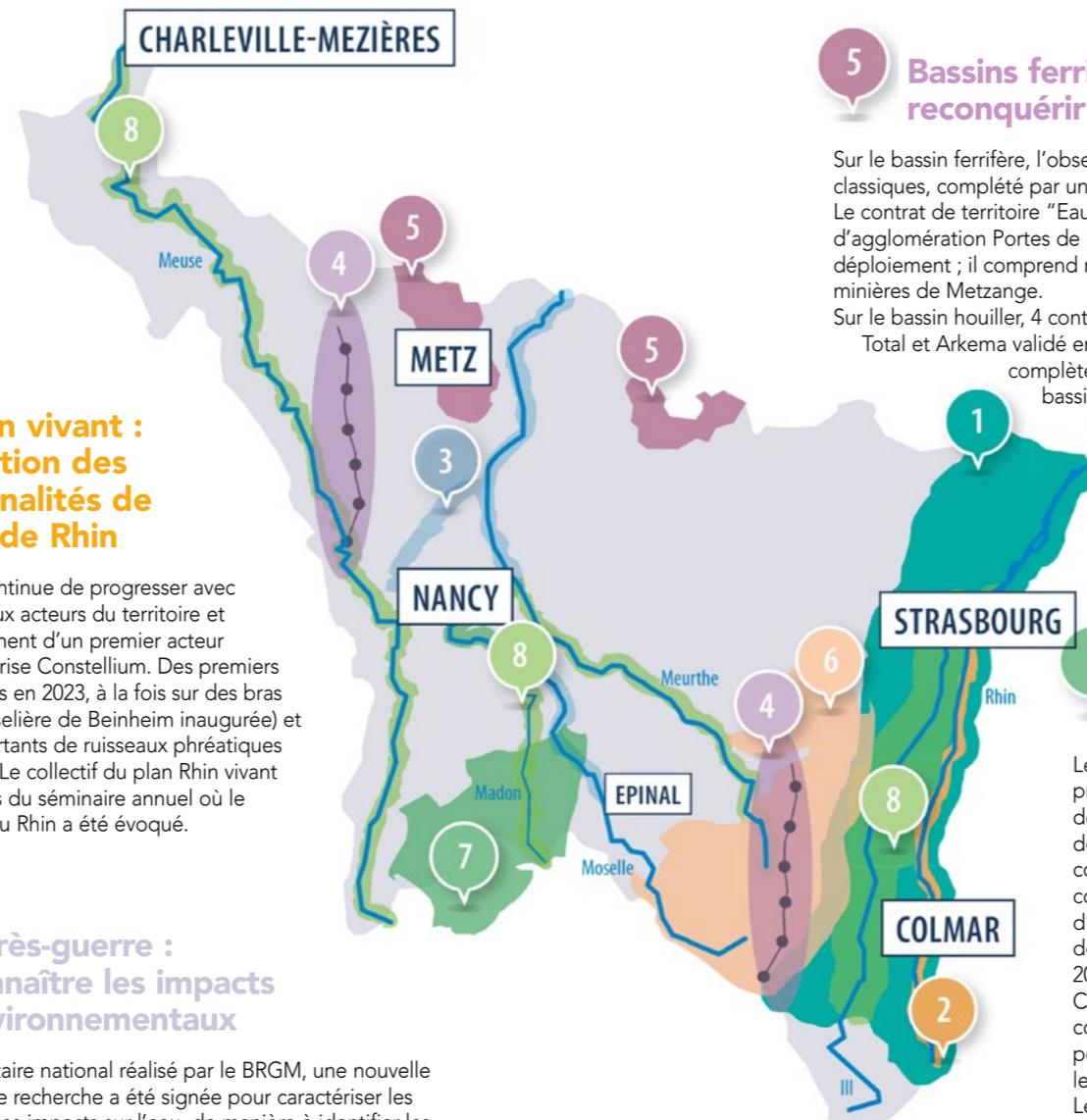
Le plan Rhin vivant continue de progresser avec l'adhésion de nouveaux acteurs du territoire et notamment l'engagement d'un premier acteur économique : l'entreprise Constellium. Des premiers travaux ont été réalisés en 2023, à la fois sur des bras du Rhin (comme la roselière de Beinheim inaugurée) et sur des linéaires importants de ruisseaux phréatiques de la bande rhénane. Le collectif du plan Rhin vivant s'est retrouvé au cours du séminaire annuel où le régime hydraulique du Rhin a été évoqué.

4 Après-guerre : connaître les impacts environnementaux

Après l'inventaire national réalisé par le BRGM, une nouvelle convention de recherche a été signée pour caractériser les pollutions et les impacts sur l'eau, de manière à identifier les actions à mener.

À Gérardmer (88), l'agence de l'eau a apporté son expertise auprès de la préfecture afin d'orienter les analyses et les études pour prévenir tout impact sur l'alimentation en eau potable des pollutions pyrotechniques décelées dans le lac.

Sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg (67), le projet ONAP (observatoire de la nappe) 2021-2025 a fait l'objet d'une aide pour soutenir le travail de recherche sur le risque lié aux anciens sites militaires identifiés sur le territoire.



5 Bassins ferrifère et houiller : reconquérir les milieux aquatiques

Sur le bassin ferrifère, l'observatoire de la qualité des eaux sur les paramètres classiques, complété par un volet pesticides a donné ses premiers résultats. Le contrat de territoire "Eau et climat" signé avec la communauté d'agglomération Portes de France Thionville (57) est en phase de déploiement ; il comprend notamment la réutilisation des ressources minières de Metzange.

Sur le bassin houiller, 4 contrats territoriaux ont été signés après celui de Total et Arkema validé en 2022. Les actions portées par les collectivités complètent les efforts entrepris par les industriels sur le bassin de la Rosselle.

La commission locale de l'eau du SAGE du bassin houiller a entamé une étude pour définir la disponibilité de la ressource mobilisable et prioriser les usages possibles. L'objectif est d'aboutir à un document cadre de valorisation décliné en programmes d'actions.

7 Nappe des Grès du Trias inférieur à Vittel : rétablir l'équilibre quantitatif

Le contrat de territoire "Eau et Climat Nappes préservées, Terre d'eau engagée" avec le SIE de Bulgnéville et de la Vallée du Vair, les villes de Vittel et de Contrexéville, la communauté de communes Terre d'Eau (88) a été signé. Ce nouveau contrat s'inscrit dans les objectifs du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la nappe des GTI approuvé par arrêté préfectoral en juillet 2023 avec pour finalité la régénération de la nappe. Cette feuille de route partagée avec les collectivités constitue un maillon supplémentaire des efforts portés par l'ensemble des acteurs du territoire, dont les acteurs économiques.

Le premier piézomètre de l'observatoire des nappes du secteur a été inauguré en fin d'année.

8 Accompagner la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi)

La contractualisation des partenariats avec les EPTB et les ÉPAGE se poursuit avec, pour ambition, de consolider les programmes d'actions, bassin par bassin. Une dynamique forte initiée par les acteurs de la compétence Gemapi se confirme avec de nombreux projets réalisés en 2023.

6 Massif vosgien : développer les solidarités dans une optique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

Le programme "plan Grands Lacs" sur le secteur de Gérardmer (88) mené dans le cadre d'un partenariat est finalisé. Reste à construire un programme visant l'ensemble des usages de l'eau pour reconquérir la qualité des lacs actuellement menacée. Un volet tourisme durable accompagne la démarche qui sera entérinée en mars 2024. Sur le territoire de la communauté de communes Ballons des Hautes-Vosges (88), les premières réunions avec les collectivités ont eu lieu : le contrat de territoire devrait aboutir en 2024.

Le comité de massif a travaillé sur la mise en place d'une gouvernance permettant un travail approfondi autour des réflexions multiusages, incluant les usages touristiques pour définir un socle de mesures de sobriété demandées par le plan Eau.

9 Promouvoir la place de l'eau dans l'aménagement de la ville de demain

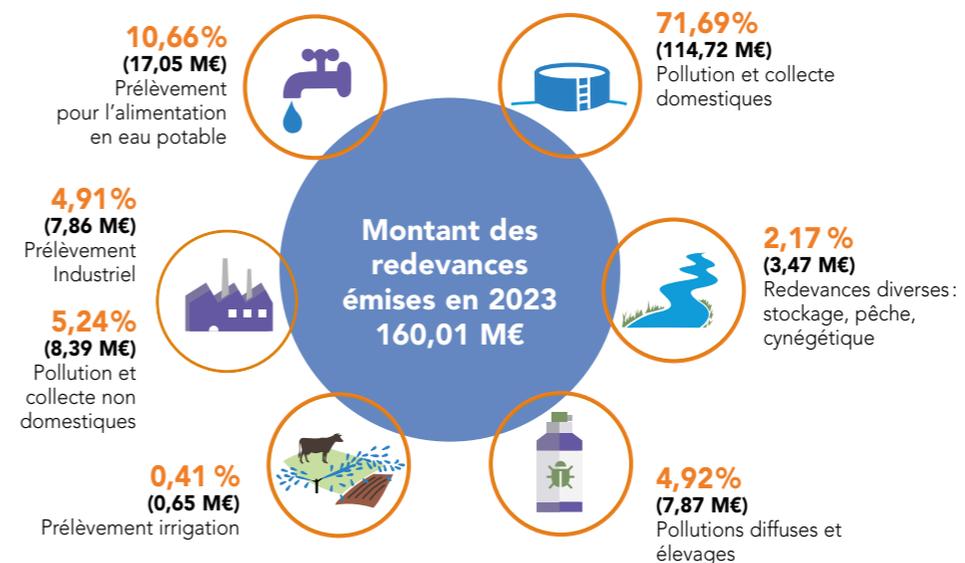
(concerne l'ensemble du bassin Rhin-Meuse)
(cf p. 20)

10 Prévenir les déficits quantitatifs et faire du bassin Rhin-Meuse un territoire à zéro pénurie d'eau

(cf p. 28)

LES REDEVANCES

UNE JUSTICE FISCALE étroitement contrôlée



Chiffres

160 M€
de redevances
émises en 2023

284
contrôles fiscaux
ont été menés en 2023



La justice fiscale reste une priorité intangible de l'agence de l'eau. La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 rend obligatoire la réalisation des contrôles de redevances et en fixe les modalités de mise en œuvre. Ceux-ci peuvent être effectués sur pièces ou sur place, sur la base du respect des textes et sur le principe d'égalité de traitement des redevables.

Le nombre de contribuables contrôlés en 2023 est équivalent à celui des années précédentes. Le taux de redevances contrôlées s'établit à 33,4 % en montant. Un effort plus important a été réalisé sur les redevances de prélèvement sur la ressource en eau.

- 140 contrôles portant sur la redevance "pollution et collecte domestique"
- 21 contrôles portant sur la redevance "prélèvement industriel"
- 45 contrôles portant sur la redevance "pollution et collecte industrielle"
- 14 contrôles portant sur la redevance "prélèvement irrigation"
- 64 contrôles portant sur la redevance "prélèvement collectivité"



Visites et expertises, des dispositifs d'autosurveillance

La recherche de nouveaux redevables a ciblé 21 interlocuteurs potentiellement concernés par les redevances pour prélèvement (industrie, irrigation, alimentation en eau potable) et pour pollution non domestique. 19 nouveaux interlocuteurs ont ainsi été retenus pour un montant cumulé de redevances de 5 207 €.

Par ailleurs, l'expertise des dispositifs d'autosurveillance et de comptage des prélèvements a permis de fiabiliser techniquement les assiettes de redevances et de primes. Ainsi, ce sont 45 diagnostics concernant les ouvrages industriels, 256 visites d'expertise technique des dispositifs d'autosurveillance des ouvrages des collectivités, ainsi que 18 expertises techniques des dispositifs d'autosurveillance des systèmes de collecte (correspondant à 132 déversoirs d'orage contrôlés) et 15 diagnostics de compteurs de prélèvement qui ont été réalisés en 2023. Les préleveurs privilégient le remplacement des moyens de comptages plutôt que la réalisation d'un diagnostic, ce qui explique ce nombre annuel relativement faible.

Les redevances, un outil pour inciter aux économies d'eau

Les fuites des réseaux d'eau potable dépassent chaque année le milliard de m³. C'est plus de 20 % du volume mis en distribution. Les collectivités responsables des services d'alimentation en eau potable sont en première ligne. Elles ont l'obligation depuis 2014 et les décrets issus de la loi dite "Grenelle" de réaliser un diagnostic de leurs réseaux puis d'établir un plan d'actions pour améliorer les rendements. Jusqu'en 2016, les collectivités n'étaient pénalisées que lorsque la connaissance de leurs réseaux était insuffisante. Depuis 2017, en cas de rendement insuffisant, d'absence de plan d'actions ou de descriptif sommaire des réseaux, ces collectivités voient leur redevance pour prélèvement d'eau potable doublée afin de les inciter à mettre en œuvre des actions concrètes de réduction des fuites et baisser la pression du prélèvement sur les milieux aquatiques. Ainsi, 984 k€ de pénalités ont été émises en 2023 (+ 8 % par rapport à 2022) auprès des collectivités dont le rendement de réseau était insuffisant et en l'absence de plan d'actions visant à l'améliorer. Ces pénalités représentent 6,2 % des redevances concernant les prélèvements destinés à l'usage d'alimentation en eau potable, et 12 % des réseaux du bassin Rhin-Meuse.

Réforme des redevances

Le futur dispositif de redevance a été entériné par le vote de la Loi de finances 2024. Il s'appliquera à compter de 2025 et s'inscrit dans une logique de simplification, de lisibilité et d'équité du système de taxation au travers de la nouvelle redevance de consommation et intègrera un volet incitatif visant à une amélioration de la gestion et de la performance des systèmes d'assainissement ainsi que des réseaux d'alimentation en eau par la création de deux nouvelles redevances de performance. Les redevances actuelles pour pollution domestique et modernisation des réseaux de collecte seront quant à elles supprimées. Il visera également à rééquilibrer les contributions des différentes catégories d'usagers dans le financement du budget des agences de l'eau au bénéfice des usagers domestiques et assimilés tout en assurant le financement du plan Eau. Les textes d'application seront publiés à la fin du premier semestre 2024.



Le futur dispositif vise à rééquilibrer les contributions des différentes catégories d'usagers dans le financement du budget des agences de l'eau.

POINT DE VUE



Sébastien Hergott, directeur, syndicat intercommunal des eaux Laffon Ladebat (55)

Sébastien Hergott

Une réforme pour améliorer les pratiques

Notre syndicat est composé de 77 villages et hameaux membres, soit une population 11 580 habitants pour 6 700 abonnés au service d'eau potable, seule compétence de notre collectivité. La réforme de la fiscalité et ses nouveautés nous ont été présentées par l'agence de l'eau lors d'une réunion territoriale et nous avons pu ainsi obtenir des réponses pour donner suite à nos questionnements, par exemple sur les assujettis. L'instauration d'une redevance de performance en matière d'eau potable va faire incontestablement progresser les pratiques, car chaque service, quelle que soit sa taille, devra s'intéresser de près à ses infrastructures s'il ne souhaite pas se voir taxer d'un coefficient de majoration. Il s'agit pour moi d'une approche responsable pour léguer un patrimoine viable, pérenne et sans risque de rupture d'approvisionnement en eau potable pour les futures générations. Cela nécessitera comme préalable d'avoir une bonne connaissance de son réseau et de son état structurel ou d'engager les études et les travaux nécessaires. Plus globalement, cette réforme tend à rééquilibrer les contributions entre chaque usager final du service, qu'il soit domestique ou industriel.

LA GOUVERNANCE LOCALE

CONCERTATION LOCALE

autour des enjeux de sobriété

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la nappe des Grès du Trias inférieur (88) a été approuvé par arrêté préfectoral en juillet 2023 avec pour finalité la régénération de la nappe. Sur proposition de la commission locale de l'eau, le conseil départemental des Vosges, structure porteuse, a lancé la mise en place d'un observatoire hydrogéologique multi-nappes, avec la pose des premiers piézomètres. Dans le cadre d'une convention de "recherche et développement" signée entre le conseil départemental et le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), subventionnée par l'agence de l'eau, un travail va être mené pour concevoir une plateforme numérique permettant de suivre l'ensemble des données collectées, outil d'aide à la décision et pour mieux communiquer auprès des différents usagers.

Côté alsacien, le SAGE III Nappe Rhin poursuit son engagement dans la nouvelle dynamique, SENS 2027, en faveur de la nappe d'Alsace (cf p. 9).

D'une manière plus globale et transversale, et à la suite de l'adoption du plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique pour les ressources en eau (cf p.11), **les présidents de SAGE, d'EPTB et d'ÉPAGE apporteront leurs contributions aux réflexions**

Chiffre

11 schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), **3 ÉPAGE** (établissement public d'aménagement et de gestion des eaux) et **2 EPTB** (établissement public territorial de bassin) sur le bassin Rhin-Meuse

relatives à la structuration des gouvernances locales en vue de décliner les trajectoires de réduction des prélèvements, et les projets de territoires associés. Les travaux débuteront en 2024.

En 2023, de nouveaux labels SAGE, récompensant des actions exemplaires en faveur de la ressource en eau, ont été décernés : 5 pour le SAGE III Nappe Rhin, 11 pour le bassin ferrifère.

Enfin, la démarche Life "Eau et Climat" va trouver un aboutissement début 2024. Après 4 années de travaux auxquels a participé l'agence de l'eau et 21 SAGE de l'hexagone dont celui du bassin ferrifère, la restitution pour le bassin Rhin-Meuse visera à faire un retour sur les outils et méthodologies exploitables pour évaluer les effets du changement climatique, sa prise en compte dans les documents de planification et dans sa mise en œuvre opérationnelle.

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

La campagne de prélèvement de dreissènes sur la Moselle, un travail de surveillance active mené par l'agence de l'eau Rhin-Meuse et ses partenaires internationaux

SURVEILLANCE DES MICROPOLLUANTS

une collaboration au-delà des frontières

De par sa situation géographique, l'agence de l'eau Rhin-Meuse agit dans un contexte international fort. Ainsi, aux missions classiques communes aux 6 agences de l'eau, s'ajoutent des missions de concertation et de coopération internationale avec les pays riverains au sein de trois commissions : Rhin, Moselle et Sarre, Meuse.

À ce titre, elle appuie la délégation française, assure l'interface avec les travaux sur le plan de gestion des eaux et le programme de mesures et les plans de gestion internationaux et valorise les positions françaises dans les négociations et la mise en œuvre de la Directive cadre européenne sur l'eau.

Dans le cadre d'une campagne transfrontalière inédite de surveillance de la qualité des eaux, menée entre l'agence de l'eau Rhin-Meuse et les Commissions Internationales pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS), le bateau laboratoire Max Prüss a effectué en mai 2023, 14 prélèvements de dreissènes (moules d'eau douce) dans les eaux de la Moselle française. **Véritables bioindicateurs de l'état des eaux, ces moules zébrées permettront de révéler les éventuels polluants présents dans les cours d'eau,** notamment la famille des HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) classés comme cancérogènes. Les résultats de ces prélèvements feront l'objet d'une évaluation commune transfrontalière puis, à l'instar de l'ensemble des données issues du dispositif de surveillance, seront rendus publics.

L'agence de l'eau Rhin-Meuse, le Grand-Duché du Luxembourg et les Länder de Rhénanie-Palatinat et de Sarre disposent d'une base de données partagée et d'une compréhension commune des actions et des défis à mener afin d'atteindre le bon état des eaux dans les bassins fluviaux internationaux.

Chiffres

24 000 km²

c'est la partie française du bassin versant du Rhin avec son affluent la Moselle.

7 820 km²

c'est la partie française du bassin versant de la Meuse.





LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Depuis 2005, les agences de l'eau consacrent 1% de leur budget à la coopération internationale.

UNE SOLIDARITÉ pour un accès à l'eau pour tous

La mise en œuvre des droits humains à l'eau et à l'assainissement constitue un secteur prioritaire d'intervention de la politique de développement et de solidarité internationale que la France soutient pour faire face aux objectifs de développement durable fixés par l'ONU dans son agenda 2030 et à ceux de l'accord de Paris sur le climat. Parmi les acteurs sollicités, la loi Oudin-Santini permet depuis 2005 aux collectivités gestionnaires des services d'eau et d'assainissement et aux agences de l'eau de consacrer jusqu'à 1 % de leurs ressources financières à la coopération internationale dans le secteur de l'eau.

En contribution à cette ambition nationale, le 11^{ème} programme de l'agence de l'eau a retenu une enveloppe annuelle moyenne de 1,35 M€ au bénéfice d'une politique de coopération internationale en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations les plus déshéritées, de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le réchauffement climatique.

En 2023, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a soutenu 15 projets de solidarité et 5 opérations de coopération institutionnelle, pour un montant total de près de 1,35 M€ d'aides dans 12 pays, auxquels s'ajoute une mission d'animation sur le Grand Est (accord-cadre entre agences de l'eau du Grand Est, pS-eau et GESCOD).

Chiffres

23 projets de coopération soutenus par l'agence de l'eau en 2023

1,35 M€ d'aides accordées en 2023



Répartition géographique des projets financés par l'agence de l'eau Rhin-Meuse en 2023

Priorité à l'urgence

Au titre de la politique coordonnée en matière de coopération internationale, les agences de l'eau ont mis en place au sein de leurs programmes d'intervention, un dispositif consacré au financement de projets à caractère d'urgence. Il s'agit pour elles de pouvoir attribuer un soutien rapide et ponctuel à des ONG spécialisées dans l'aide aux populations exposées à une crise majeure.

Les agences de l'eau mobilisées pour la Syrie et le Maroc

Suite aux catastrophes humanitaires de 2023 (séismes au Maroc et en Syrie), les agences de l'eau ont décidé, en accord avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, de soutenir les actions menées par les ONG visant à faciliter l'accès des populations à l'eau et à l'assainissement. **L'agence de l'eau Rhin-Meuse a accordé une aide de 50 000 €** aux populations victimes de la Province d'Al Haouz (Maroc) **et plus de 100 000 €** pour les ONG déployées en Syrie.

Partenariat avec l'Agence française du développement (AFD)

Le Conseil d'administration a accueilli l'AFD pour une information sur la déclinaison opérationnelle du partenariat en cours et acté le principe de le reconduire sur le 12^e programme. Dans le but de consolider la coopération internationale française dans le domaine de l'eau dans les pays en développement, les 6 agences de l'eau et l'AFD ont décidé, dès 2013, de développer la complémentarité de leurs actions et de promouvoir leurs synergies d'intervention. Cette collaboration permet de favoriser l'émergence de projets de coopération décentralisée par les collectivités du bassin Rhin-Meuse ou de consolider l'ambition et la qualité de projets de solidarité en promouvant les bonnes pratiques ou la réunion des compétences.



Marie Zerbo,
responsable du pôle
animation territoriale,
Programme Solidarité-Eau
(pS-Eau)

Marie Zerbo

Amener aux porteurs de projets un regard extérieur pour améliorer l'efficacité des actions

Je travaille pour le programme Solidarité-Eau (pS-Eau), un réseau multi-acteurs français qui s'engage pour garantir l'accès à l'eau, à l'assainissement pour tous et pour une gestion durable des ressources en eau dans les pays en développement. En collaboration avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse et le Gescod (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement), mon poste permet de faire le lien entre les structures et s'appuie sur les forces des 3 organismes afin de renforcer la sensibilisation et l'engagement des acteurs à la solidarité internationale.

Je suis partie en avril 2023 en mission au Laos pour évaluer des projets financés par l'agence de l'eau. Aller sur le terrain me permet de voir concrètement les difficultés des populations et la réalité du changement climatique ; ce regard extérieur m'aide à être plus pertinente dans l'appui que je peux apporter aux porteurs de projets dans une logique d'amélioration continue des pratiques.



LA SENSIBILISATION

INFORMER, sensibiliser les publics

Le partenariat avec les 24 associations d'éducation à l'eau et à l'environnement s'est poursuivi en 2023, seconde année de l'appel à projets dédié aux programmes éducatifs sur l'eau, les milieux naturels, la biodiversité, le climat destinés aux jeunes et adultes. Les animations ont repris un rythme de croisière permettant de sensibiliser plus de 80 000 personnes. Les moyens mobilisés sont de natures très diverses : sorties nature, classes découverte, sciences participatives, ateliers pratiques, soirée débat, concertation/accompagnement dans le cadre de projets pédagogiques...

En complément, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a financé une soixantaine d'opérations d'information et de sensibilisation pour 434 000 euros d'aides. **Ce volet "sensibilisation/information" se déploie en particulier au travers des contrats de territoire "Eau et Climat"** ou des appels à manifestation d'intérêt de type trame verte et bleue, offrant une caisse de résonance aux enjeux "eau et biodiversité", et facilitant la compréhension de certaines problématiques. Parmi les actions menées peuvent être cités les éco-dialogues portés par l'Épage Largue (68) avec des animations proposées sur 4 jours pour favoriser une consommation responsable des ressources en eau et des comportements respectueux envers les milieux naturels. Même finalité pour les animations pédagogiques portées par Mulhouse Alsace Agglomération (68) ou la communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson (54). De son côté, l'Épage des Eaux vives des 3 Nied (57) a prévu d'installer des panneaux explicatifs sur différents cours d'eau de son territoire. À signaler également l'organisation du premier Aquathon par Hydréos ouvert aux étudiants pour imaginer en 48h des innovations pour s'adapter au changement climatique.

Enfin, **99 classes d'eau ont été organisées au cours de l'année scolaire 2022-2023**, pour un montant d'aide de 59 400 €, soit près de 2 700 élèves sensibilisés. Des programmes d'apprentissage déployés sur 1 semaine en classe ou en extérieur et avec l'apport parfois de personnes extérieures : élus, animateurs nature...

Chiffres

80 000

personnes sensibilisées dans le cadre des animations portées par les associations d'éducation à l'eau et à l'environnement partenaires de l'agence de l'eau

3 000

participants en famille aux balades à énigmes "Sur les chemins de l'eau et de la biodiversité"



Faciliter la compréhension des enjeux liés à l'eau et à la biodiversité

Sur les chemins de l'eau et de la biodiversité

18 balades à énigmes ont été proposées tout au long de l'année 2023 en partenariat avec les collectivités signataires d'un contrat de territoire "Eau et Climat". De Neufchâteau à Épinal (88), en passant par Beinheim (67), Bouxières-aux-Dames (54) ou encore Ueberstrass (68), petits et grands munis d'un carnet de route et d'une carte, ont résolu une dizaine d'énigmes. Une manière ludique et pédagogique de découvrir un territoire, de sensibiliser aux enjeux de l'eau et de la biodiversité et de valoriser les actions mises en œuvre pour leur préservation. Les 3 000 participants, le plus souvent en famille, ont accueilli cette initiative avec enthousiasme, reconnaissant avoir découvert de nombreuses choses, même en résidant parfois depuis longtemps sur le territoire ! Pour faire perdurer cette action, 16 des 18 balades vont être proposées dès le printemps 2024 de manière dématérialisée, offrant de nouvelles opportunités à parcourir ces chemins.

Une communication de portée nationale

Podcasts, programmes courts sur France Télévision, animation des réseaux sociaux font partie du dispositif déployé en commun par les 6 agences de l'eau afin d'accroître la culture générale sur l'eau et ses enjeux auprès des citoyens... La nouvelle saison des podcasts proposant des récits consacrés aux rivières de France a enregistré plus de 50 000 écoutes.

La diffusion télévisée de 30 programmes courts mettant à l'image des réalisations concrètes menées partout en France en matière de sobriété en eau, modification de pratiques agricoles, préservation de la biodiversité... a permis de cibler 69 % de la population des 35 ans et plus. La sensibilisation via les réseaux sociaux En Immersion s'est logiquement poursuivie, avec des taux d'interaction satisfaisants et la création de nombreux contenus originaux.

POINT DE VUE



Fabienne Gomant, directrice adjointe du département Opinion & Stratégies d'Entreprise, IFOP

Fabienne Gomant

7 Français sur 10 inquiets sur la disponibilité de l'eau

Les résultats du baromètre 2023 sur l'eau et les milieux aquatiques des agences de l'eau reflètent la montée en puissance de la préoccupation environnementale de la part du grand public autour de deux grandes problématiques : d'une part, le changement climatique, qui progresse de 14 points depuis 2011 (52 %, en tête parmi la liste proposée) et dont l'importance générale est aujourd'hui partagée de façon homogène par l'ensemble des profils de Français (quel que soit leur âge notamment), et d'autre part l'enjeu de l'eau. Celui-ci se décline, au présent (c'est surtout la préservation de la qualité de l'eau, avant qu'elle n'arrive dans les foyers, qui cristallise les appréhensions actuelles), mais également à plus long terme. 7 Français sur 10 se disent plus inquiets qu'auparavant concernant la disponibilité de cette ressource (68 %).

LA CONNAISSANCE

DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE de la connaissance

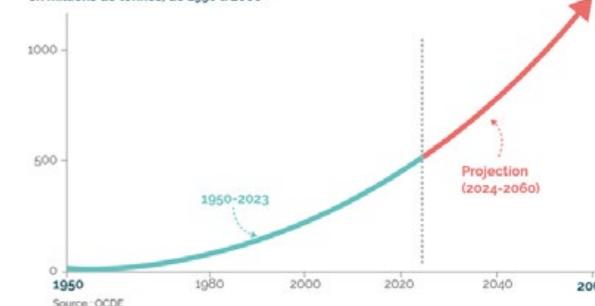
Concernant le volet études et recherches, après une phase d'expansion du programme d'études depuis 2020, il se stabilise autour de 20 à 30 études en cours en 2023. Cette année a été marquée par la finalisation de l'étude sur l'origine et la dynamique du phosphore dans les milieux aquatiques en zone rurale. Elle a montré que l'augmentation récente de ce dernier après des décennies de baisse s'expliquait par la baisse des débits des cours d'eau et avait bien pour source principale l'assainissement des collectivités, notamment en milieu rural.

Sur le volet des micropolluants, peuvent être cités la nouvelle étude sur les pollutions pyrotechniques lancée via une convention de recherche et développement avec le BRGM ou encore le renforcement des recherches sur les PFAS, composés perfluorés, qui vont maintenant au-delà de l'investigation des retardateurs de flamme. Sur l'enjeu de la gestion quantitative des ressources en eau, de nouvelles études de modélisation de l'impact des prélèvements sur les débits ont été initiées en 2023 et le premier piézomètre de l'observatoire des nappes du secteur des grès du trias inférieur a été inauguré en fin d'année. Dans le contexte de la hausse des prix de l'énergie, une étude de l'impact sur le prix de l'eau a également été lancée ainsi qu'une thèse en économie sur les gouvernances optimales pour les services d'eau et d'assainissement.

Plastique : une production qui va tripler avant 2060

450 millions de tonnes de plastiques ont été fabriquées en 2020, une production annuelle estimée à 1,2 milliards à l'horizon 2060

Production mondiale de plastiques, en millions de tonnes, de 1950 à 2060



Un important programme de recherche pour la surveillance des microplastiques sur le bassin va être mis en place en 2024.

S'agissant de la surveillance, diverses innovations sont en cours. Les bases d'un important programme de recherche pour la surveillance des microplastiques ont été posées. Des analyses non ciblées de micropolluants et une campagne d'analyse d'ADN environnemental sont prévues dans le cadre de la Commission Internationale de Protection du Rhin. Les études de recherche afin d'optimiser l'utilisation des êtres vivants (notamment les moules de type dreissènes) comme sentinelles de qualité se poursuivent. Des méthodes d'intelligence artificielle ont été expérimentées par le BRGM pour valider les données de qualité des eaux souterraines. Le réseau de mesures en continu de la température dans les cours d'eau est désormais mis en place en collaboration avec la DREAL et l'OFB.

Le conseil scientifique, une dynamique confirmée

Cette année encore, le bilan du conseil scientifique illustre son dynamisme et favorise un autre éclairage des sujets d'actualité et de réflexions de l'agence de l'eau. Il a notamment participé activement à la mise à jour du plan d'atténuation et d'adaptation au changement climatique adopté en novembre 2023. Il a également finalisé un avis sur le traitement des pesticides dans l'eau destiné à la consommation humaine en mars et participé à plusieurs commissions et groupes de travail des instances de bassin. Un programme chargé se profile d'ores et déjà pour 2024 avec plusieurs chantiers en cours, débutés en 2023, avec un avis sur la réutilisation des eaux usées, un avis sur la tarification progressive des services d'eau, un accompagnement scientifique dans l'élaboration du plan de gestion du Massif vosgien face au changement climatique et des nouveaux sujets de veille (comme la télédétection, l'ADN environnemental...).



Alain Geffard,
professeur en écotoxicologie
à l'Université de Reims
Champagne-Ardenne /
Laboratoire SEBIO Stress
Environnementaux et
BIOsurveillance des milieux
aquatiques

Alain Geffard

*Biosurveillance des milieux aquatiques,
un outil d'évaluation de la qualité de l'eau*

Les milieux aquatiques sont les réceptacles finaux d'un grand nombre de contaminants (chimiques et microbiologiques) émis par les activités anthropiques, notamment en lien avec les activités agricoles, industrielles ou urbaines. Le fort caractère de dilution et la dynamique des masses d'eau peuvent rendre difficile l'interprétation d'analyses basées sur des prélèvements ponctuels de l'eau. Pour pallier à cette limite, il est proposé d'utiliser la capacité d'accumulation de certaines espèces aquatiques dont la moule zébrée *Dreissena polymorpha* pour faciliter l'analyse de certaines cibles chimiques et biologiques. Cette biosurveillance peut s'appliquer pour évaluer la contamination des masses d'eau mais aussi leur toxicité par la mesure de réponses biologiques (biomarqueurs). Différentes stratégies sont développées, une stratégie dite "passive", qui s'appuie sur l'analyse d'organismes présents naturellement sur les stations à évaluer et une stratégie dite "active" basée sur l'encagement durant un temps maîtrisé d'organismes provenant d'une même population contrôlée et les plus standardisés possibles (taille, âge...) sur les stations d'intérêt.



LES MOYENS HUMAINS ET MISSIONS TRANSVERSES

UNE ORGANISATION solide...

Les effectifs de l'agence de l'eau Rhin-Meuse au **31 décembre 2023** sont constants par rapport à 2022 soit, **154 équivalents-temps plein**. L'année s'est caractérisée par 35 recrutements (tous statuts confondus). 3 personnes ont fait valoir leur droit à la retraite.

Par ailleurs, l'établissement a souhaité reprendre sa logique d'**accueil d'apprentis** pour enrichir et former mais aussi **développer des liens avec les établissements académiques** (notamment l'Université de Lorraine pour faire connaître l'agence de l'eau, ses métiers et ainsi augmenter son attractivité [cf. Point de vue]). Ainsi 3 apprentis ont rejoint l'agence de l'eau fin 2023, **dans les domaines des ressources humaines, des systèmes d'information et de la connaissance**.



MUTUALISATION des chantiers en co-construction

Le plan de renforcement d'envergure des mutualisations adopté mi 2018 s'est poursuivi en 2023. C'est également la troisième année pleine d'activité de la Direction des systèmes d'information et usages numériques (DSIUN) avec 2 chantiers majeurs portant sur deux outils de gestion centraux pour les agences de l'eau : un outil commun pour la gestion des aides et un outil commun de gestion financière. Les autres chantiers mutualisés ont également avancé (outils communs nécessaires à la surveillance des milieux, pour la planification DCE, Cyclope, ainsi que la gestion des données, référentiels communs).

Au-delà des chantiers induits par le plan de mutualisation, l'année 2023 a connu une forte activité au niveau du travail inter-agences, en particulier dans le domaine des ressources humaines (poursuite du développement de l'outil commun de suivi des ressources humaines ou des thématiques "métier"), convergence des procédures et marchés pour la surveillance et réflexion sur le renforcement des stratégies de surveillance, harmonisation des méthodes pour les état des lieux DCE 2025...

L'expertise, pilotée par Rhin-Meuse, offre désormais des réseaux d'échanges sur les sujets émergents (ex. contaminants chimiques, micro plastiques...), ce qui a permis d'aboutir à des travaux de partenariats à l'échelle nationale (contrat de partenariat de l'ADEME avec les agences de l'eau, réactivation du réseau d'échanges avec l'INRAE...).

DESSINER POUR GOMMER

L'action de communication sur l'égalité femme / homme lancée en septembre 2022 a permis d'illustrer 6 situations en 2023 : l'organisation du temps de travail, le plafond de verre, la charge mentale des rendez-vous médicaux pour les enfants, l'égalité washing, l'accompagnement d'un agent après une longue absence et le sexisme ordinaire. Ces thèmes ont été relayés sur l'intranet et par des affiches dans les services. Par ailleurs, les référents sur la thématique ont organisé des parties de jeux de carte avec le "10 000 bornes Sexisme" ; jeu inspiré du légendaire "1 000 bornes" qui met un STOP au sexisme dans l'emploi.



Des ateliers proposés aux agents dans le cadre de la semaine européenne du développement durable.

FORMATION, INFORMATION, SENSIBILISATION en adéquation

En 2023, près de **69 000 €** ont été alloués à la formation des agents de l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour répondre au développement des compétences. Ce montant correspond à **672 jours de formation** au total soit, **4,36 jours en moyenne / agent**.

Les membres du Comité Social d'Administration ont quant à eux bénéficié de **5 jours de formation afin d'appréhender leurs nouvelles missions** de participation au déploiement du dialogue social ainsi qu'à l'examen des questions collectives de travail.

Formés, mais aussi informés grâce à l'expérience **Vis mon job** qui s'est déroulée à l'agence de l'eau Rhin-Meuse de février à juin qui a permis aux salariés de découvrir et comprendre d'autres métiers que le leur, au service de la transversalité et de la performance individuelle et collective. **32 agents, 20 binômes**.

Ou encore, lors de la **Semaine européenne du développement durable** du 18 septembre au 8 octobre 2023. L'objectif était de **sensibiliser le plus grand nombre aux 17 objectifs** de l'Agenda 2030 et **encourager les agents à s'engager dans des actions concrètes**. À cette occasion, une série d'animations a été proposée aux équipes de l'éco parc : la maison des écogestes ; conseils pour éviter le gaspillage alimentaire ; réparer son vélo, c'est fastoche ! ; un retour d'expérience sur l'entrée en service de l'ombrière.

Le **voyage d'études du personnel** est également un temps de sensibilisation important. Le 2 octobre 2023, cette journée a permis de **se rendre sur le terrain pour découvrir des opérations multithématiques aidées par l'établissement**. Au programme, la visite d'une exploitation agricole en Meuse pour la mise en place des paiements pour services environnementaux et de filières ; la découverte de réalisations de gestion intégrée des eaux pluviales à Toul (54) et, des ateliers d'éducation à l'environnement.

Chiffres

154 ETP

(au 31 décembre 2023)

Budget formation :
(comptes exécutés 2023)

69 000 €

ETP : Équivalent temps plein

L'ÉCO PARC se met au VERT

Les travaux amorcés en 2022 relatifs au plan de sobriété énergétique se sont concrétisés par la réception de l'installation **photovoltaïque** début mars. Cette dernière a pu faire la démonstration des ambitions de l'établissement par une économie concrète de près de **9 tonnes d'émission de CO² évitées** (soit l'équivalent de 29,5 arbres plantés). À titre expérimental et afin de compléter la production d'électricité produite et non autoconsommée, des batteries de stockage ont été couplées à l'installation.

Dans la continuité de ces premiers travaux, toute la surface imperméable du **parking réservé aux véhicules des agents** a été totalement déracordée et déviée vers des surfaces perméables permettant ainsi l'infiltration des eaux pluviales. Une partie de ces eaux (celles de l'ombrière) est récupérée et stockée pour réutilisation et les eaux de toiture du bâtiment où se trouve le restaurant alimentent les toilettes.

En complément de la mise en service de ces installations, un projet de **remplacement/substitution de la chaudière gaz par une chaudière biomasse** a été lancé ; l'installation est prévue en 2024.



Enfin, dans le prolongement de la transformation de fond du système de restauration sur site depuis 2022, le dispositif a été complété par la **mise en place d'un système antigaspi** en permettant aux agents d'acheter des repas non vendus au self, pour leur consommation personnelle.



Simon Devin,
professeur en Écologie
du Stress,
Université de Lorraine

Simon Devin

Informer pour orienter

Dans nos 3 cursus en gestion de l'environnement (Geste) : GEstion des Milieux Aquatiques, REstauration et Conservation (GEMAREC), Écotoxicologie (ETOX) et Génie de l'Environnement (GE), trop d'étudiants n'identifient pas les acteurs de l'eau, leur rôle et le panel de métiers qui peut s'offrir à eux. L'agence de l'eau a donc proposé à nos élèves une demi-journée de présentation des métiers de l'eau mais également des conseils "RH" pour les préparer à un entretien de recrutement. Ainsi, près d'une soixantaine d'étudiants ont pu participer à ce rendez-vous riche en échanges et discussions mais également qui nous a permis d'envisager de revoir le cursus Gemarec pour y intégrer un module relatif à la recherche de stage et d'emploi. Il est même envisagé d'intégrer des modules techniques qui pourraient être animés par des agents de l'agence de l'eau... Une très belle initiative à suivre de près !

LE BILAN FINANCIER

RÉALISATION DU BUDGET

(en euros)

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Recettes		
	Exécution 2023	Taux d'exécution	Exécution 2023	Taux d'exécution	Exécution 2023	Taux d'exécution	
Intervention	183 301 192	97%	149 097 611	99%	Redevances (en encaissement)	163 574 462	103%
Investissement	1 252 708	89%	1 234 958	66%	Autres recettes propres	623 236	42%
Fonctionnement	4 161 005	90%	4 143 580	88%	Financements de l'État	5 747 477	199%
Personnel	13 013 171	98%	13 013 171	98%			
Contribution (OFB)	22 475 894	100%	22 475 894	100%			
TOTAL	224 203 970	97%	189 965 214	99%		169 945 175	104%

L'exercice 2023 a été marqué par des engagements juridiques et des paiements en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Ce sont en effet 38 M€ d'engagements juridiques supplémentaires qui ont été notifiés. Parmi eux, de nouveaux crédits ont été mobilisés dont ceux issus de l'amendement à la Loi de finances rectificative 2023 pour 2,81 M€, et ceux issus des crédits France Nation Verte pour 4,01 M€.

Les paiements ont également été importants et ont permis à la trésorerie de diminuer en cours d'exercice.

L'AGENCE DE L'EAU Rhin-Meuse

L'eau est un patrimoine commun de la nation. La préservation de cette ressource et le respect des écosystèmes naturels sont d'intérêt général.

Or, même sans nous en rendre compte, nous utilisons l'eau de notre environnement pour produire des aliments, de l'énergie, des biens et services, pour se déplacer ou dans notre vie quotidienne... Ces différents usages fragilisent les équilibres naturels.

Préserver l'environnement vivant qui nous entoure, pour notre santé qui en dépend, nos activités et la qualité de notre cadre de vie est une nécessité.

Au cœur de ce travail, l'agence de l'eau Rhin-Meuse donne vie localement aux priorités environnementales de l'État tout en agissant au plus près des enjeux du territoire. Elle est chargée de surveiller l'état de santé des milieux aquatiques et de favoriser les projets permettant de préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques sur son périmètre d'intervention : le bassin Rhin-Meuse (8 départements en tout ou partie : Ardennes, Haute-Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin).

Comment ? À partir des redevances qu'elle perçoit sur la consommation et la pollution de l'eau, elle réinjecte l'essentiel de son budget sur le territoire en mobilisant ses connaissances, ses compétences et ses financements pour les projets répondant à ses priorités.

Aux côtés de toutes celles et ceux qui ont un rôle important dans la gestion de l'eau, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité, l'agence de l'eau Rhin-Meuse oriente, stimule et impulse les actions vertueuses.

L'agence de l'eau Rhin-Meuse protège notre patrimoine commun.

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Tél. 03 87 34 47 00
agence@eau-rhin-meuse.fr

Suivez l'actualité
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :

www.eau-rhin-meuse.fr     



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
DE L'EAU
RHIN•MEUSE**